



arc

Innovative glass
for a better world



Rapport de Durabilité 2023

Chers partenaires



Je suis très heureux de vous présenter notre nouveau rapport de durabilité 2023.

Cette année s'est avérée être une période de défis macro-économiques significatifs caractérisée par des prix de l'énergie élevés, une inflation préoccupante entraînant une baisse de la consommation globale, et un contexte géopolitique incertain.

Dans cet environnement complexe, notre Groupe a démontré sa résilience et son engagement envers la durabilité en poursuivant ses actions et sa stratégie de développement durable.

Depuis deux décennies, notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies a renforcé notre adhésion aux principes fondamentaux relatifs aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces valeurs continuent de guider nos actions et de définir notre approche en matière de durabilité.

Vous pouvez d'ailleurs retrouver notre déclaration de soutien continu au Pacte Mondial [ici](#).

La signature d'un accord de transition écologique en 2023 avec l'Etat français, matérialise notre contribution active à la lutte contre le changement climatique. Les récentes inondations que nous avons subies sur notre site français nous rappellent l'impératif de prendre des mesures immédiates et concrètes pour atténuer notre impact sur l'environnement et nous adapter.

Nous continuons également de consolider notre feuille de route décarbonation et nous poursuivons notre engagement en faveur du développement durable à travers des initiatives et des actions concrètes que vous découvrirez dans ce rapport.

Nous sommes fiers des progrès réalisés, mais nous sommes également conscients des défis qui persistent. A travers notre vision « Innovative glass for a better world » nous souhaitons inspirer le changement et façonner un monde où l'art de la table rime avec durable.

Je vous souhaite une très bonne lecture.
Bien cordialement,

Nicholas Hodler
Président & CEO.





Groupe Contexte entreprise

HISTORIQUE

Leader mondial des arts de la table, le Groupe Arc conçoit des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d'embellir nos intérieurs.

À travers ses marques Luminarc™, Arcoroc™, Cristal d'Arques™ Paris et Chef&Sommelier™, Arc s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Le Groupe est présent sur de nombreux marchés, notamment celui de la grande distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, des bars et cafés, des cavistes et des collectivités (écoles, hôpitaux, maisons de retraite et cantines d'entreprises). Il propose également des solutions sur mesure pour les industriels telles que des articles personnalisés ainsi que des produits promotionnels. Avec des unités de production en France (Arc France - AF), aux États-Unis (Arc Americas), en Chine (Arc Glassware China - AGC) et aux Émirats Arabes Unis (Arc Middle East - AME), le Groupe produit chaque jour plus de 4 millions d'articles. Arc emploie 6 700 collaborateurs permanents dans le monde dont 4 000 en France et a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 736 millions d'euros.

3 CIRCUITS DE DISTRIBUTION

pour couvrir l'ensemble des secteurs

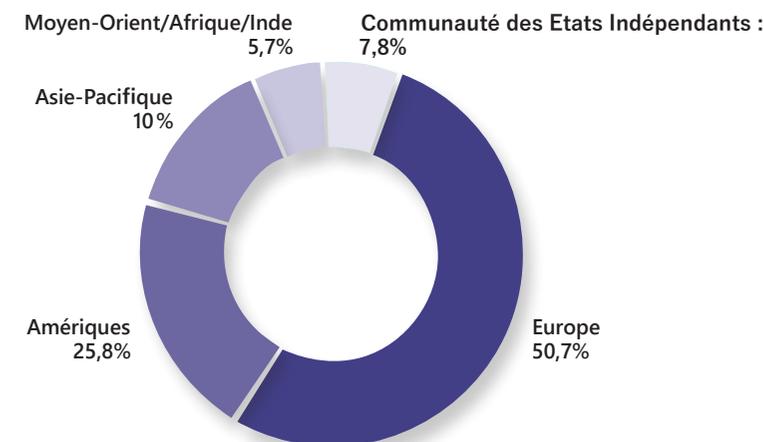
Consumer Goods - 41 % du chiffre d'affaires total
Articles d'arts de la table destinés au grand public.

Marques principales : Luminarc™, Cristal d'Arques™ Paris, marques de distributeurs.

Food Service - 27 % du chiffre d'affaires total
Articles d'arts de la table destinés aux professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités.
Marques principales : Arcoroc™, Chef&Sommelier™.

Arc Customised Glass - 32 % du chiffre d'affaires total
Conception de solutions sur mesure pour les professionnels : industrie, publicité, prime et fidélité.

RÉPARTITION DES VENTES PAR RÉGION





CHIFFRES CLÉS



6 700

EMPLOYÉS
PERMANENTS



4 M

D'ARTICLES
PRODUITS CHAQUE JOUR

4

SITES
DE PRODUCTION



736 M

D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023



54 M

D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS EN 2023



4

MARQUES



3
CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Consumer Goods
Food Service,
Arc Customised Glass



Valeurs et vision

Notre vision pour le futur “Innovative glass for a better world”, en place depuis 2021, donne du sens à l’engagement quotidien des 6 700 salariés d’Arc, quels que soient leur rôle et leur position dans l’entreprise. Nous nous retrouvons également autour de valeurs communes : l’Excellence, l’Innovation, le Respect des personnes et de l’environnement, l’Esprit d’équipe et la Responsabilité.

Des valeurs qui fédèrent et guident chacun de nous dans ses activités avec un état d’esprit commun.

Nos valeurs

Excellence

Innovation

Respect des personnes et de l’environnement

Esprit d’équipe

Notre Mission
 Nous concevons des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d’embellir nos intérieurs.

Responsabilité


arc
 Innovative glass for a better world



La stratégie du Groupe repose sur 4 priorités :

Ces 4 priorités stratégiques représentent le socle de nos actions. Elles nous guident et apportent du sens à notre mission quotidienne. Chacun contribue ainsi au succès de l'entreprise.

Nous développons également des solutions qui contribuent activement à la transition vers un nouveau modèle d'économie circulaire.

Nos contenants en verre innovants et durables, qui représentent une excellente alternative à l'usage unique, illustrent notre engagement à participer à la construction d'un monde plus durable.



**Travailler
en sécurité**



**Améliorer notre
performance
opérationnelle
et notre rentabilité**

**Responsabiliser
nos équipes**



**Innover
durablement**



SYSTÈME DE MANAGEMENT

La vision, la mission, les valeurs et les priorités stratégiques constituent la gouvernance de notre système de management intégré arcWAY.

ArcWAY définit et met en œuvre des pratiques et des standards dans toutes les entités du Groupe pour améliorer notre performance globale et pour viser la satisfaction de nos clients, partenaires et collaborateurs.

Il repose sur des lignes directrices couvrant chacun des processus clés et sur des standards ou pratiques répondant aux exigences ou spécificités locales.

Nous y définissons, entre autres, nos politiques et standards en matière de sécurité, qualité, environnement et responsabilité sociétale de l'entreprise. Ces éléments sont issus de nos retours d'expérience, de benchmarks et des normes ISO ou autres référentiels.

ArcWAY s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et d'implication de chacun que ce soit en qualité, animation de la performance, RSE, en sécurité..

Enfin, arcWAY est mis en œuvre en partageant notre expertise, nos enseignements et bonnes pratiques entre entités et aussi entre collaborateurs dans le cadre de la transmission de compétences.



ÉTHIQUE

L'intégrité, la fiabilité et la responsabilité sont au cœur des actions et incarnent les valeurs du groupe Arc.

Cet engagement se concrétise par une culture croissante de l'éthique, de la conformité, des achats responsables et par les initiatives qui en découlent.

Dans le cadre de notre système de management, nous nous engageons à revoir régulièrement nos politiques afin de les adapter aux évolutions réglementaires et/ou sociétales et de continuer à promouvoir une culture éthique au sein du groupe Arc.

Le Code d'Éthique est un élément clé dans la gestion des activités d'Arc, tant en interne que dans les relations commerciales, aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de valeur d'Arc.

C'est l'élément central de notre cadre stratégique de conformité et d'éthique et un élément clé du système de management arcWAY. Le Code d'Éthique s'adresse à toutes les filiales du Groupe dans le monde. Il décrit les comportements à adopter en interne par l'ensemble des équipes d'Arc ainsi qu'en externe vis à vis de nos parties prenantes, pour se conformer aux obligations légales et prévenir toute pratique non conforme susceptible d'avoir un impact négatif sur l'activité, les résultats et la réputation d'Arc.



Le Code d'Éthique couvre les aspects suivants



Respect des personnes :
en termes de santé, sécurité au
travail, lutte contre le harcèlement



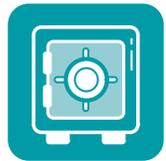
Égalité des chances en
matière d'emploi et
de non-discrimination



Respect
des lois



Respect de
l'environnement



Protection
de notre entreprise
et de nos actifs



Respect de la confidentialité
des informations et de
la propriété intellectuelle



Lutte contre la corruption
et respect des droits de
la concurrence

Des procédures mises à jour, communiquées et facilement accessibles viennent détailler les éléments du Code d'Éthique. La procédure d'alerte éthique précise par exemple ses modalités de gestion, de l'examen de la pertinence de celle-ci à l'enquête menant à la mise en place d'actions correctives ou à de potentielles sanctions disciplinaires.

Une adresse mail spécifique a été mise en place pour les signalements en cas de manquement au Code d'Éthique (ethics@arc-intl.com).

La stricte confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et de celle des personnes mises en cause est garantie. Un suivi mensuel des remontées d'alerte est réalisé par les équipes du Contrôle Interne.

Des actions de communication sont régulièrement déployées afin de faire connaître le Code d'Éthique et les procédures associées. Un programme de formation au Code d'Éthique est déployé depuis 2018 auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe ayant accès à la plateforme interne de formation numérique, Arc University.

Tous les nouveaux collaborateurs qui rejoignent l'entreprise sont informés de l'existence de ce Code et signent un document attestant qu'ils en ont pris connaissance. Le Code est disponible sur l'intranet du Groupe à tout moment..



SOUTIEN

Global Compact

Lancé en juillet 2000, le Global Compact est le point de départ de toute organisation apportant son soutien et sa contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Il est la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable.

Arc fait partie des 100 premières entreprises françaises à avoir rejoint le Pacte mondial des Nations Unies dès 2003.

Nous nous impliquons plus particulièrement au sein du Pacte Mondial Réseau France ce qui nous permet d'échanger avec les pairs de la région sur des sujets variés tels que la diversité et l'inclusion ou la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Le réseau France rassemble aujourd'hui plus de 1 800 entreprises de toutes tailles, et permet ainsi de créer des communautés d'échange entre pairs sur des sujets précis afin d'aborder de façon très concrète la mise en œuvre d'une politique RSE et des dix principes du Pacte mondial.



ÉVALUATIONS

SMETA-4P

Le réseau SEDEX, dont Arc est membre, est reconnu dans le monde entier. Il héberge la plus grande plateforme collaborative au monde visant à promouvoir et renforcer des chaînes d'approvisionnement responsable.

Elle est utilisée par plus de 85 000 membres pour auditer leurs performances en matière de droits du travail, de santé et de sécurité, de protection de l'environnement et d'éthique commerciale.

Les filiales du groupe Arc réalisent à fréquence biennale un audit SMETA-4P (Sedex Members Ethical Trade Audit) sur les critères sociaux, sécuritaires, éthiques et environnementaux.

Ces audits nous permettent d'alimenter nos réflexions et plans d'action pour progresser sur les différents critères s'inscrivant pleinement dans les valeurs d'Arc.



Notre contribution aux ODD

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en oeuvre de partenariats multi-acteurs.

Dans un contexte mondial incertain, et alors qu'il ne reste plus que sept ans pour atteindre les ODD, il est nécessaire de clarifier nos impacts et nos ambitions afin de revenir au cœur de l'aventure de la durabilité, tout en accélérant et en intensifiant les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux.



Table de correspondance Objectifs de Développement Durable

	Nous améliorons l'efficacité de l'utilisation des ressources du point de vue de la consommation et de la production.	27-39, 52-54, 62-63, 65, 74-75
	Nous modernisons nos infrastructures et adaptons notre industrie afin de la rendre durable.	30-34, 52-55, 63-65, 74-75
	Nous améliorons notre efficacité énergétique.	27-28, 30-32, 54, 62- 64, 74
	Nous travaillons à la mise en place d'une gestion durable de notre consommation et de notre production, en mettant l'accent sur le fonctionnement de notre chaîne d'approvisionnement, en l'implication de nos fournisseurs, clients et collaborateurs.	28-39, 52-55, 65, 74-75
	Nous veillons à la préservation des ressources en eau, minimisons l'utilisation des produits chimiques, investissons dans la récupération, le traitement et la réutilisation des eaux usées.	33-34, 65, 74-75
	Nous formons nos employés et transmettons nos savoir-faire.	41-43, 56, 66-69, 76
	Nous encourageons les partenariats.	38-39, 44-47, 52, 57, 69, 76
	Nous améliorons la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles	40
	Nous favorisons la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes à tous les niveaux	44-45, 68

Développement Durable Groupe



Message du Directeur RSE

Notre monde navigue de crises en crises et nous ne pouvons pas les ignorer. Nos fragilités et nos dépendances sont de plus en plus exposées au grand jour. L'emballlement climatique dont nous pensions les conséquences lointaines, dans le temps ou l'espace, heurte de plein fouet le cœur de nos foyers.

L'effondrement de la biodiversité met en péril nos assiettes et notre santé. Les inégalités se creusent, trop souvent invisibilisées mais révélées par la pandémie des dernières années.

Notre environnement est de plus en plus incertain et complexe. Piloter une entreprise avec les règles du jeu que nous avons façonnées et qui ont fait son succès relève d'une gageure. Un changement de cap semble indispensable. Pour autant, nous ne pouvons ignorer les faits économiques. Une transformation, aussi souhaitée soit-elle, ne peut pas être durable si elle n'est pas soutenable par l'organisation. Une entreprise qui ne se transformerait pas risquerait pourtant d'être chahutée d'une crise à l'autre.

Les transitions annoncées par les gouvernements ou les entreprises, nous font espérer et entrevoir un avenir durable. Celles-ci s'appuient souvent sur des leviers technologiques, dont certains, encore peu matures, suscitent beaucoup d'espoir. L'exercice de planification écologique français, indispensable, nous a incité, aux côtés des grands industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre, à décrire précisément notre démarche de décarbonation.

Celle-ci s'appuie massivement sur l'électrification de nos usages énergétiques, notamment par la mise au point de technologies de fusion bas carbone.

Si le changement technique de nos modes de production est au cœur de notre transition, il ne doit pas être vu comme une solution unique et suffisante.

- Il ne doit pas occulter les caractéristiques intrinsèques de nos produits qui sont conçus pour durer et être réutilisés de nombreuses fois sur nos tables. Il ne viendrait à personne l'idée de s'en débarrasser après chaque usage : le réemploi est dans l'ADN de l'entreprise.
- Il ne doit pas occulter le changement culturel indispensable à l'avènement d'un futur désirable. Nous avons développé des formations et sensibilisations à destination de nos collaborateurs pour nous engager collectivement dans cette évolution.
- Il ne doit pas occulter d'autres transitions sociale et environnementale nécessaires.

Nos clients, nos collaborateurs, nos investisseurs et l'ensemble de nos parties prenantes nous demandent d'être de plus en plus transparents et engagés. Dans ce rapport de durabilité nous mettons en avant notre trajectoire, nos succès et nos difficultés tout en rappelant l'indispensable urgence de se transformer collectivement.

Nous espérons que vous le trouverez instructif et inspirant.

François MERRIAUX

Directeur RSE



Chez Arc, nous nous engageons chaque jour à transformer durablement nos activités. Notre stratégie développement durable s'articule autour de quatre axes, intégrés au système de management arcWAY du Groupe et s'appuyant sur le respect des réglementations applicables, sur l'intégrité et la responsabilité dans l'exercice de toutes nos activités. Impliquer nos parties intéressées dans notre feuille de route de développement durable est, selon Arc, un facteur clé de succès. Les enjeux sont nombreux, leur priorisation et la communication autour de ceux-ci sont primordiales.

Comme cela a été réalisé sur notre entité française, nous réaliserons avec chaque filiale une analyse de matérialité, une démarche pragmatique et structurée qui nous permettra de mieux comprendre les attentes de toutes nos parties intéressées en termes de développement durable.

Toutes les filiales sont alignées dans une vision partagée. Cette vision s'inscrit dans un système et des outils d'amélioration continue. Elle est déployée dans chaque entité, selon ses spécificités, et s'appuie sur l'ensemble des équipes du Groupe qui l'enrichissent et travaillent à la définition d'objectifs pluriannuels afin de progresser sur les sujets de durabilité les plus importants.

Dans la prolongation de 2022, l'année 2023 a permis de poursuivre le déploiement de cette vision avec :

- L'enrichissement de notre programme de formations en ligne dédiées au développement durable sur notre plateforme Arc University. 3 nouveaux modules ont été développés et mis à disposition afin de sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices du groupe Arc.
- La création d'une newsletter interne facilitant le partage de bonnes pratiques entre toutes les entités du Groupe.
- La structuration d'une feuille de route de décarbonation au sein d'Arc France.
- La réalisation de communications publiques régulières présentant nos actions concrètes en matière de développement durable et la formation d'Ambassadeurs et Ambassadrices "Responsible" en charge d'éviter toute publication pouvant être considérée comme du greenwashing.

[Nos communications régulières](#)



Initier un modèle d'économie circulaire en promouvant le réemploi, la réutilisation des matières, et le recyclage avec l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Produire les collections Arc au plus près de nos marchés permet de minimiser les flux logistiques, en particulier maritimes. C'est ce que nous privilégions grâce à nos 4 sites de production implantés dans le monde.

En raison des bénéfices naturels qu'il apporte, le verre est une parfaite alternative à l'usage unique face aux enjeux environnementaux. Nous soutenons et accompagnons les projets qui encouragent le réemploi.

Nous nous engageons également auprès des acteurs politiques, économiques et académiques territoriaux pour inventer ensemble des réponses durables aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Nous travaillons à intégrer l'impact de nos produits tout au long de leur chaîne de valeur, y compris l'élimination des produits en fin de vie. Pour cela nous participons à la mise en place de circuits de collecte de verrerie et de vaisselle issues des arts de la table et industrialisons l'incorporation de verre recyclé dans les productions de nos usines.

[Nos engagements RSE](#)



Réduire notre empreinte environnementale en agissant sur nos consommations d'énergie, d'eau et en décarbonant nos procédés de production.

Nous nous efforçons d'intégrer l'impact environnemental de nos produits (sur l'ensemble de leur cycle de vie) dans nos décisions, projets et activités.

En 2023, 4 millions d'euros d'investissement ont été, entre autres, dédiés au développement de nouvelles technologies de fusion, à la modernisation d'installations d'échange thermique ayant une meilleure performance énergétique ou encore au traitement des fumées sortant des installations.

Nous intégrons dans les processus de développement de nos produits verriers et de nos emballages les leviers d'éco-conception pertinents. D'ici 2030, nous allons réduire de plus d'un tiers nos émissions de CO₂ sur le site d'Arc France, et de 40% nos prélèvements d'eau par rapport à 2019.

Nous nous engageons, sur chacun de nos sites, dans une démarche d'amélioration continue et de pérennisation de nos pratiques dans le cadre de notre système de management intégré. L'énergie est l'un de nos grands enjeux, 2 de nos sites sont certifiés ISO 50001 pour leur système de management de l'énergie.

Nous mettons en œuvre une démarche comparable dans la gestion de nos consommations d'eau en mesurant et réduisant nos prélèvements d'eau et consommation d'eau potable au travers de plans d'action.



Construire un environnement de travail sûr et inclusif à tous les niveaux.

Garantir la sécurité et la santé de nos collaborateurs, visiteurs et intervenants constitue une priorité pour le groupe Arc.

L'ensemble de nos filiales s'inscrit dans une démarche volontaire de prévention et de maîtrise des risques générés par leurs activités et d'amélioration continue afin de rendre les missions de chacun ainsi que les équipements et installations plus sûrs.

Prenant en considération les aspects techniques, managériaux, organisationnels et comportementaux, nous œuvrons à déployer des plans d'action de prévention et de sensibilisation.

Nous développons ainsi une perception commune du risque. Nous contribuons à renforcer notre culture sécurité basée sur l'engagement, l'exemplarité et la responsabilisation individuelle et collective des managers et de l'ensemble des collaborateurs..

Riche du talent de ses équipes, le groupe Arc investit dans la formation des collaborateurs tout au long de leur carrière tout en transmettant ses savoir-faire par l'alternance.

Persuadés que la diversité est une source de valeur pour tous, nous encourageons tous les collaborateurs à participer et à apporter leur contributions, en sachant qu'ils seront respectés, entendus et reconnus.

Participer au développement des écosystèmes.

Notre histoire de bientôt 200 ans traduit un ancrage territorial fort. De par notre présence significative en tant qu'employeur et du fait de l'étendue de nos installations, nous participons au dynamisme des territoires sur lesquels nous opérons.

Nous nous engageons de plus à travailler avec des sous-traitants locaux afin de préserver le tissu économique des territoires et à privilégier les achats à proximité.

Nous nous investissons auprès des communautés locales en développant des partenariats partout où nous sommes implantés et en développant un dialogue constructif avec nos parties intéressées locales.





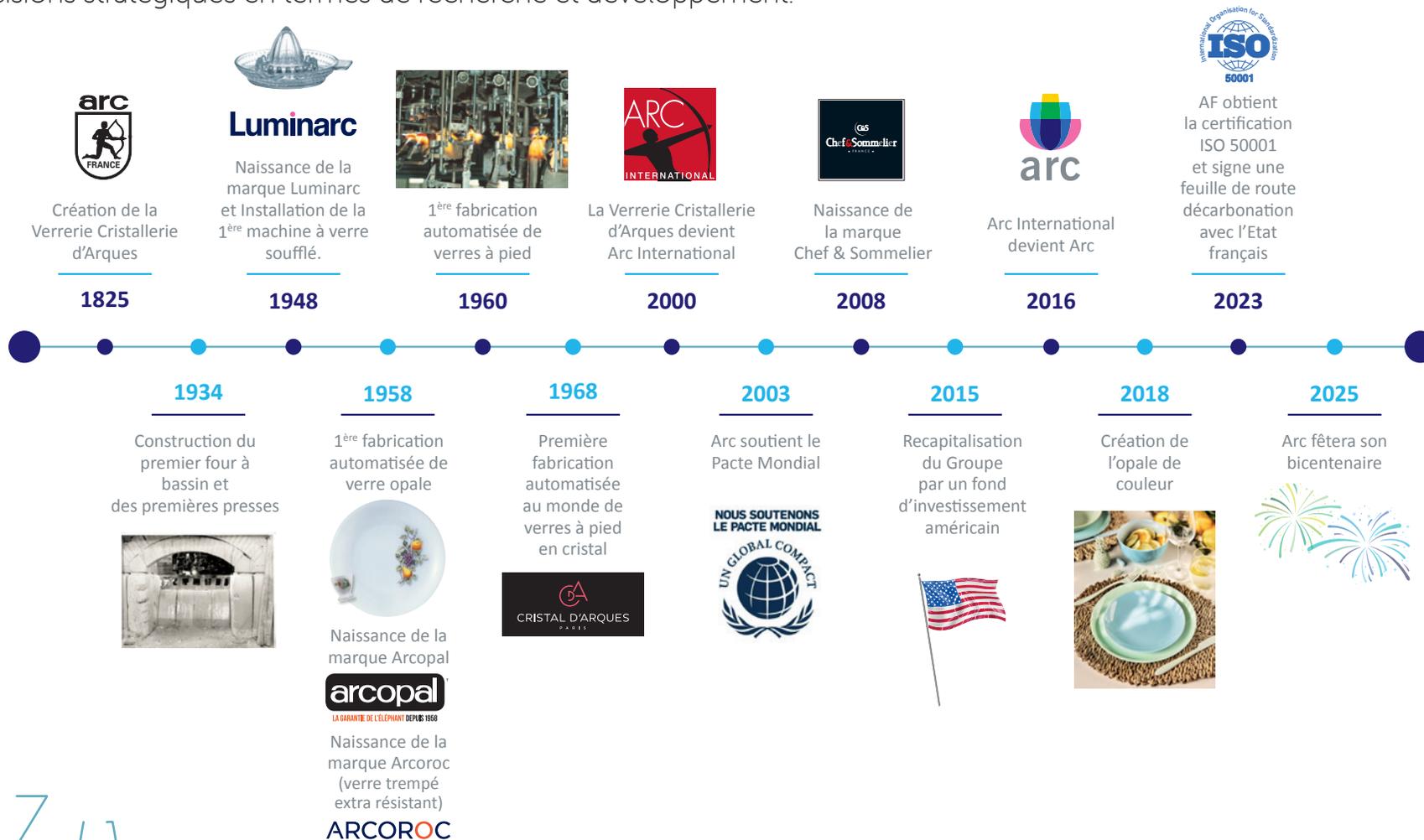
Arc France

Contexte

HISTOIRE

Arc France est le siège social historique du groupe.

Basé à Arques, le site emploie 4 000 collaborateurs et dispose de 8 fours, pour une capacité de production verrière de 220 000 tonnes par an. L'histoire d'Arc France est étroitement liée à celle du Groupe ; le site français est en effet le lieu des décisions stratégiques en termes de recherche et développement.



CHIFFRES CLÉS



4 000

EMPLOYÉS
PERMANENTS



1,7 M

D'ARTICLES
PRODUITS CHAQUE JOUR

8

FOURS EN ACTIVITÉ



422 M

D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023



MARQUES



CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Consumer Goods
Food Service,
Arc Customised Glass



AFNOR Cert. 85184



Le Comité de Direction d'Arc France est responsable de la performance de l'entité par rapport aux objectifs de la stratégie Développement Durable.

Chaque année, le Comité revoit et challenge la stratégie de développement durable d'Arc France et ses avancées sur l'ensemble de ses composantes. Il valide les cibles et objectifs ainsi que les engagements associés.

Les progrès et points de blocage sont discutés, les moyens à y allouer décidés. Parmi les sujets débattus, la feuille de route de décarbonation a pris une place prépondérante en 2023.

Dans le cadre de notre système de management intégré, un comité de développement durable est constitué de référents de l'ensemble des directions et processus pertinents.

L'animation de ce comité est assurée à minima trimestriellement par la direction Développement Durable afin de :

- Partager l'état des lieux de nos impacts (positifs et négatifs) et de se benchmarker avec d'autres entreprises du même secteur d'activité ou du même secteur géographique.
- Partager les avancées et principales étapes de la feuille de route RSE.
- Identifier les actions à mener dans le cadre de notre démarche RSE.



Ce comité propose les objectifs et trajectoires de chaque feuille de route, discute des projets et initiatives, en cours ou à mettre en œuvre, pour atteindre les objectifs identifiés et s'assurer de la prise en compte des sujets dans la stratégie Développement Durable.

La diversité des fonctions et des compétences des référents permet un partage d'expériences sur les sujets qui constituent la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Enfin, au-delà de ce comité, des programmes spécifiques, sont déployés au sein de l'organisation là où les référents le jugent nécessaire pour piloter étroitement les sujets clés tels que la feuille de route de décarbonation, l'éco-conception de nos emballages ou encore notre investissement dans le réemploi face à l'usage unique.

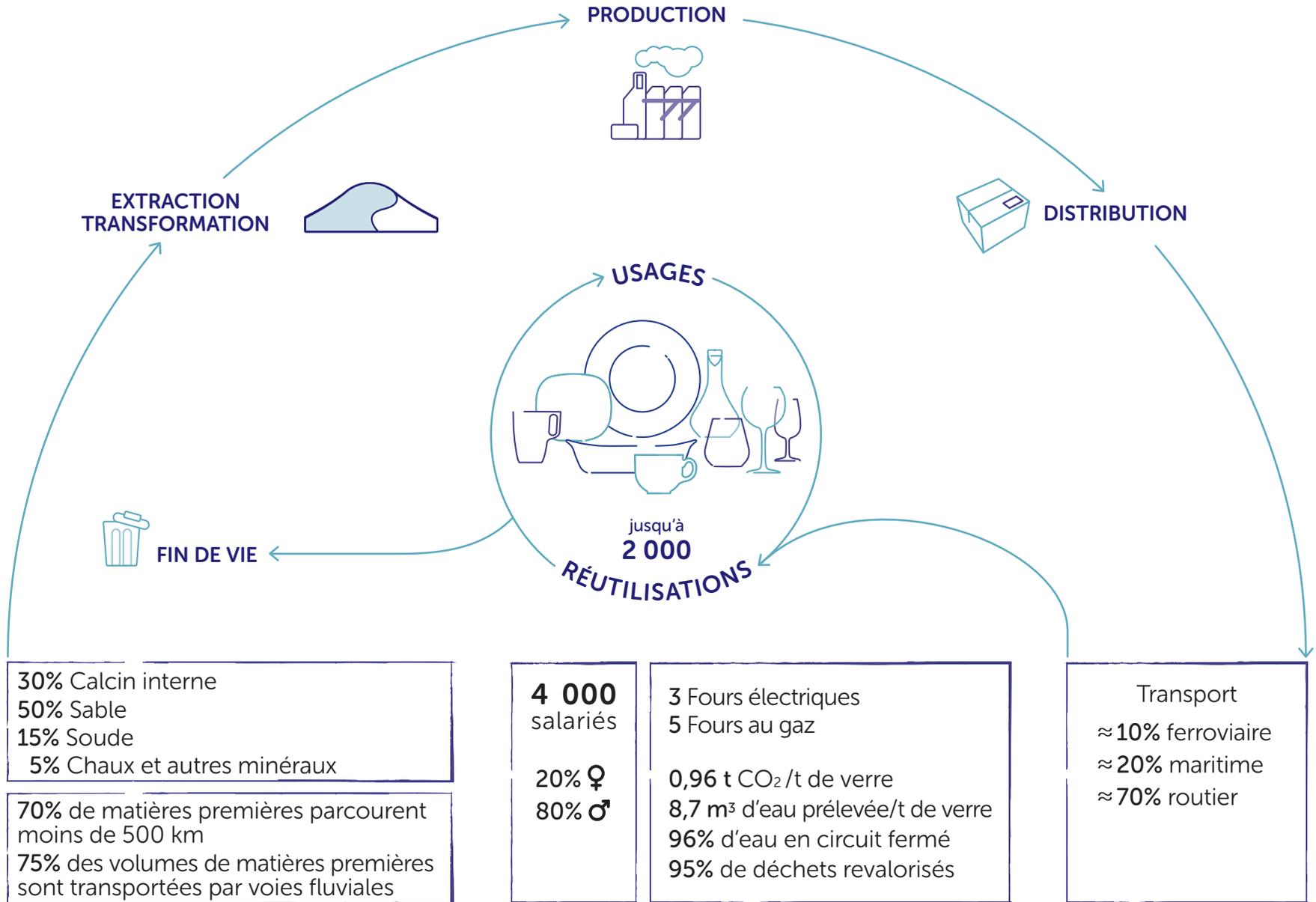
L'équipe dédiée au Développement Durable d'Arc France travaille en coordination avec les référents afin de répondre aux demandes spécifiques clients, collaborateurs, fournisseurs ou investisseurs.

Afin d'évaluer la maturité du système de management de la RSE en son sein, Arc France a recours chaque année à une évaluation Ecovadis.

Ecovadis est une plateforme collaborative qui a mis en place une certification RSE de renommée mondiale utilisée dans 160 pays par 65 000 entreprises. Cette certification est au cœur de l'engagement RSE d'Arc France.

Suite à l'obtention de sa médaille d'argent en mai 2022 avec un score de 56/100, Arc France malgré une amélioration de son score (58/100) s'est vu décerner la médaille de bronze d'Ecovadis en mai 2023 pour ses actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les domaines suivants : Environnement, Ressources humaines, Éthique et Achats durables.





Dans le cadre de sa stratégie RSE, Arc a réalisé par le passé des matrices de matérialité en interne pour ses entités Arc France et Arc Americas.

En 2022, Arc France a mis à jour sa matrice de matérialité réalisée en 2020 en donnant la parole à ses parties intéressées afin de la rendre plus "robuste". Cet exercice a permis à notre entité d'évaluer le niveau de priorité des enjeux liés à la RSE et au développement durable en consultant ses parties intéressées (axe Y) et ses experts internes (axe X).

Arc France a pu vérifier avec cette mise à jour le bon alignement de sa stratégie RSE, ses projets engagés et à venir, avec les enjeux perçus comme importants par ses parties intéressées et ses experts internes.

Arc France représente plus de 50% de la production vendue dans le Groupe. Sa matrice de matérialité est donc très importante d'un point de vue stratégique pour le groupe Arc, elle ne peut cependant pas être généralisée aux autres entités du fait de leurs contextes.

Afin d'en apprendre davantage sur la matrice de matérialité Arc France, vous pouvez y accéder par [ce lien](#).



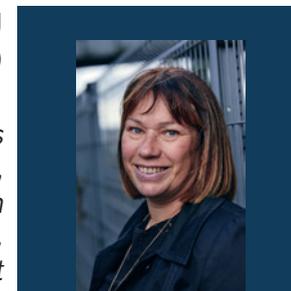
Marc OURDOUILLIE

(Directeur Commercial)

"Le développement durable, l'impact d'Arc sur son environnement et sur les hommes, les émissions de CO₂, l'utilisation de matières recyclées... sont autant de sujets dont nous discutons au quotidien avec nos clients. Ces sujets font de plus en plus partie des priorités de nos clients et il est essentiel de pouvoir aligner ce qui est important pour Arc avec ce qui l'est pour nos clients. C'est ce que permet le travail sur la matrice de matérialité. L'enjeu c'est d'être certain que nos priorités en matière de Développement Durable, sont aussi celles de nos clients, mais également que nos objectifs soient clairement identifiés avec des plans d'action permettant d'y répondre."

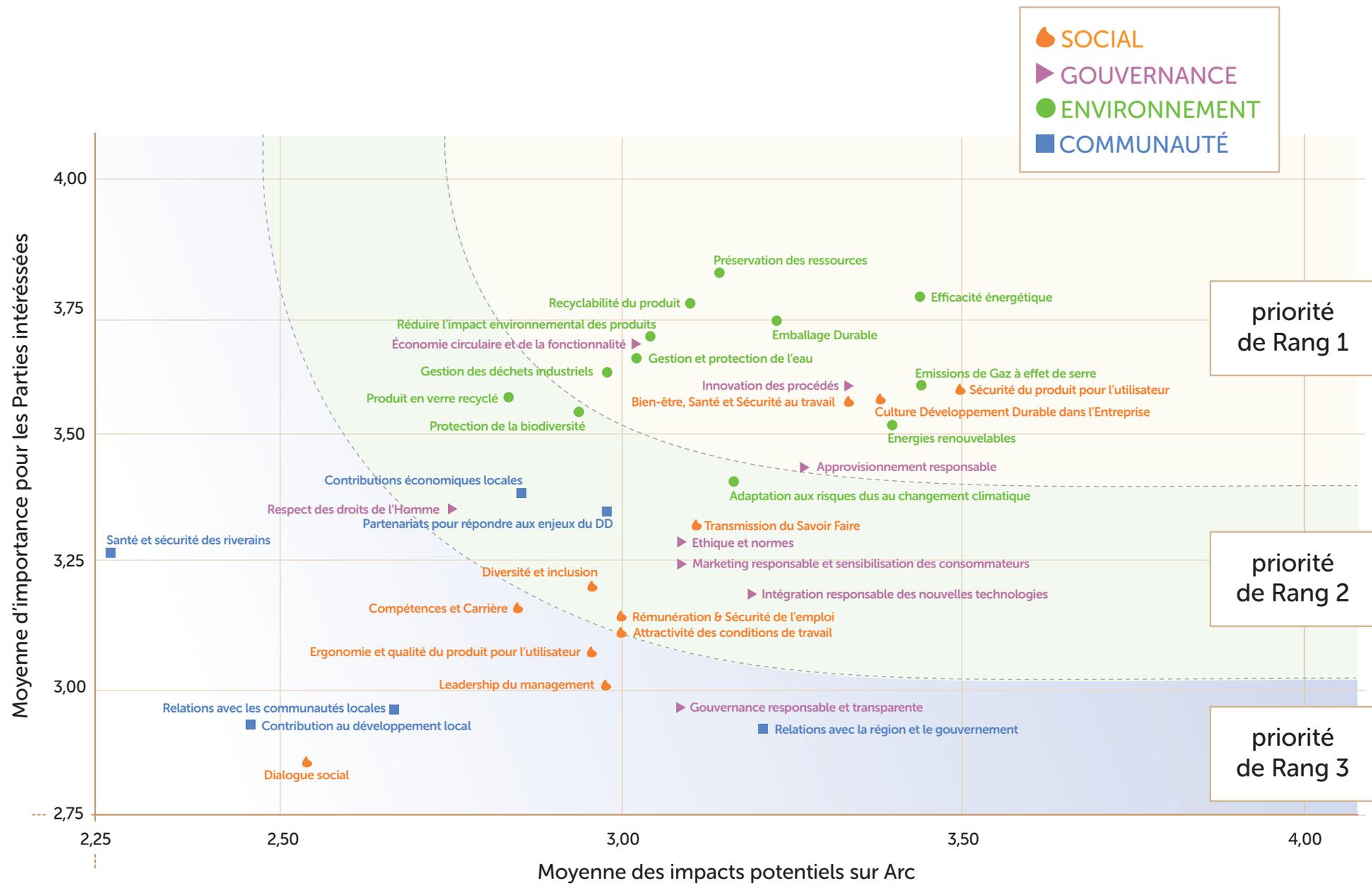
Sandrine LELEU

(Chargée de projet RSE Arc France)



"La stratégie RSE se travaille aussi avec nos parties intéressées. Pour réaliser la matrice de matérialité, nous avons pu obtenir un résultat basé sur une vision de la RSE beaucoup plus large et plus juste. Cet outil nous permet de vérifier que nos projets et notre stratégie RSE correspondent bien aux attentes de nos parties intéressées sur les enjeux du développement durable. Les interviews de nos collaborateurs ont été particulièrement intéressantes. Pour nombre d'entre eux les enjeux liés au développement durable sont importants et ils y sont sensibles dans leur travail et à titre personnel. La priorisation des enjeux nous permet d'intensifier nos efforts sur les sujets moins bien adressés."





Économie circulaire & Climat

Notre feuille de route

Par deux de ses axes, la stratégie RSE du groupe Arc appelle à mettre en œuvre un modèle d'économie circulaire et à réduire notre impact sur l'environnement.

Ainsi une approche 360° des activités directes ou indirectes a été définie : notre feuille de route climat et économie circulaire (programme Responsible).

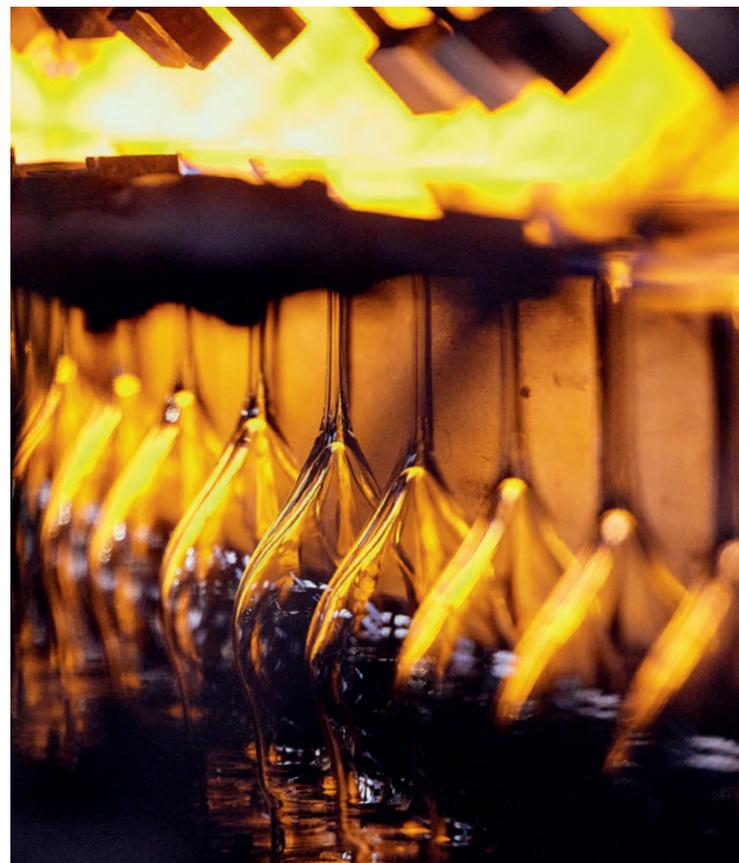
Depuis 2020, Arc France a adopté cette approche et a réuni des experts de toutes les étapes de la vie du produit, de sa conception à sa fin de vie, pour définir ensemble le programme Responsible.

Chaque projet composant le programme vise à diminuer les impacts négatifs sur la Terre et ses ressources limitées, et à maximiser les impacts positifs de nos produits et services.

Chacun d'entre eux est mené par une équipe dédiée avec des objectifs et des moyens alloués et le programme global est revu périodiquement par le Comité de Direction Arc France.



arc
responsible





Une production plus responsable

7. Lancer un nouveau matériau en verre fabriqué à partir de déchets de verre post-consommation.

6. Accéder aux systèmes de collecte de verre usagé existants, ou développer des partenariats avec d'autres parties prenantes pour lancer un nouveau système.

5. Développer des solutions d'économie circulaire avec nos clients et utilisateurs finaux.



1. Développer la culture de l'éco-conception à tout niveau dans l'entreprise.

2. Être un leader mondial qui s'approvisionne localement, de manière éthique et environnementale.

3. Définir et atteindre des objectifs en matière d'émissions de CO₂, de consommation d'énergie et d'eau, de réduction des déchets...

4. Développer des emballages plus responsables et réduire l'impact de notre supply chain



Les injonctions à destination des entreprises pour réduire leur consommation d'énergie fossile et plus largement leur impact environnemental sont de plus en plus pressantes. Aujourd'hui, l'industrie française représente 18% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France.

L'industrie verrière fait partie des industries énergivores et ayant une empreinte conséquente sur l'environnement. À ce titre, réunissant les 50 sites industriels les plus émetteurs, le Président de la République a fixé le 8 novembre 2022 un objectif de division par deux des émissions industrielles françaises au cours de la prochaine décennie. Pour y parvenir, des moyens sans précédent vont être consacrés en faveur de la décarbonation de l'industrie.

Ce partenariat entre l'État et le secteur industriel souligne la nécessité d'une coopération étroite pour atteindre les objectifs climatiques. Arc France a présenté une [feuille de route transition écologique](#) qui lui permettrait de réduire de plus d'un tiers ses émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2019.

Au sein d'Arc, cet enjeu majeur est inscrit dans notre stratégie RSE et nous avons défini dès 2019 une politique environnementale et énergétique diffusée et disponible pour toutes nos équipes afin d'enclencher de manière significative cette réduction à l'aide de mesures précises de nos impacts et d'actions spécifiques, car nous n'agissons bien que sur ce que nous comprenons, objectivons et mesurons.

Arc France a ainsi mis en place des moyens de mesure et de comptage alimentant les systèmes d'amélioration continue. Nous mesurons ainsi les consommations d'énergie, d'eau, les déchets ou encore les rejets atmosphériques.

Le site est soumis au Système d'Échange de Quotas Européens sur le carbone et à ce titre les émissions carbone du scope 1 sont vérifiées par un tiers indépendant chaque année.

Les mesures, communiquées à fréquences régulières, permettent d'identifier les dérives et actions d'améliorations dans le cadre de notre système de management intégré.

Afin d'appréhender pleinement les impacts d'un produit, nous avons initié en 2020 des analyses de cycle de vie (ACV). Une revue critique de nos premières ACV comparatives a permis de crédibiliser cette approche, et de nous assurer que sa construction suivait bien les règles de l'ISO 14044. Nous réalisons à présent en interne les analyses de nos verres.



Faire de l'éco-conception notre standard de développement

Après la mobilité, l'alimentation et le logement, la consommation de biens et services privés représente environ 15,7% de l'empreinte carbone moyenne d'un français (source : Carbone 4 - 2023).

Tout produit est source d'impact et plus de 80% des impacts environnementaux d'un produit sont déterminés lors de sa phase de conception. L'éco-conception est une démarche qui vise à intégrer l'environnement dès la conception et le développement des produits (biens et services). Cette démarche considère l'ensemble de la chaîne de valeur concernée et tout le cycle de vie des produits.

Deux leviers permettent l'éco-conception des produits : la réduction des impacts environnementaux à fonctions équivalentes et l'augmentation des services rendus pour un même impact environnemental.

En 2021, nous avons lancé un projet pilote dans le but de développer la culture de l'éco-conception et du design thinking dans tout nouveau développement. Ce projet a mobilisé les équipes design, marketing, commerce, opérations industrielles ou encore RSE.

Nous avons identifié, à l'aide du logiciel d'analyse de cycle de vie SimaPro, les phases les plus impactantes dans notre processus de fabrication du verre, et cela, pour chacun des types de verre que nous produisons.

De ce pilote, nous avons rédigé une charte d'éco-conception à destination de nos équipes design, développement produit et de nos équipes commerciales afin de les sensibiliser et de les guider dans le choix d'une solution. Grâce à cette charte nous pouvons également sensibiliser nos clients et échanger avec eux pour questionner leurs besoins et co-construire un cahier des charges pertinent en accord avec les principes d'éco-conception qu'Arc souhaite appliquer.

Les nouveaux produits développés pour les marques du Groupe suivront, dès 2025, les principes d'éco-conception issus de ce premier projet.

[Charte éco-conception](#)

Les enjeux clés

La définition des fonctionnalités « must have » et « nice to have » inclut des choix de matériaux et de procédés qui impactent le bilan environnemental du produit. Questionnez les besoins pour prioriser ces fonctions et répondre au mieux aux attentes des utilisateurs finaux :

1. Toutes les fonctions « must have » sont-elles vraiment « must have » ?
2. À votre connaissance, existe-t-il des designs existants en catalogue qui répondent aux mêmes fonctions ?
3. Existe-t-il une réponse différente plus optimisée ?

LE BRIEF

1. LE POIDS

Pourquoi est-ce un enjeu ?
Le poids du produit détermine la quantité de matière à extraire et à transformer pour sa production, l'énergie nécessaire à sa mise en forme, mais aussi l'impact de son transport et les quantités à traiter en fin de vie. Un produit plus léger à fonctionnalité et résistance égales offre un meilleur bilan environnemental sur tout son cycle de vie.

Actions clés :

1. Optimiser le poids total du produit tout en garantissant sa résistance : épaisseur ou juste minimum, volume global ajusté au volume fonctionnel, éviter les éléments superflus, etc.
2. Choisir les formes et les volumes qui permettent d'optimiser son poids (sans plus optimiser que combi pour la même contenance...)
3. Optimiser la construction des profils (rayons, pentes, profils, etc.) tout en gardant les fonctionnalités requises.

2. LES MATÉRIAUX

Pourquoi est-ce un enjeu ?
Les matières premières et les technologies de fusion peuvent plus ou moins impacter le bilan environnemental en fonction du matériau choisi.

Actions clés :

Préférer un verre qui présente moins d'impacts environnementaux, soit dans l'ordre* :

1. Sodocalcique transparent
2. Sodocalcique noir, le double de manganèse qui entre dans la composition du sodocalcique noir génère un impact supplémentaire par rapport au transparent
3. Fluoroboracé, dans que la teneur élevée de fluoroboracé est plutôt vertueuse, l'extraction du germanium de baryum, entrant dans sa composition, génère des émissions de soufre toxiques pour les écosystèmes.
4. Cristallin, le verre en composition de baryum du cristallin est plus étonné que celle du fluoroboracé.

3. LES PROCÉDÉS

Pourquoi est-ce un enjeu ?
Le choix des procédés de fabrication et de traitement thermique a une influence sur le bilan environnemental du produit. Les procédés les moins énergivores sont à privilégier, tant qu'ils ne remettent pas en cause l'allègement ou le choix d'un matériau moins impactant.

Actions clés :

Pour les procédés de mise en forme, du moins énergivore au plus énergivore* :

1. Le centrage
2. Le soufflé tourné
3. La presse (blac ou contact)

Pour les traitements thermiques, du moins énergivore au plus énergivore* :

1. Le recuit
2. Le temps

* Ces hiérarchies sont issues d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) multicritères, prenant en compte le changement climatique ainsi que d'autres indicateurs (consommation d'eau, de ressources...), sans considérer une éventuelle variation de la durée de vie du produit.

2/2



Réduire l'impact environnemental de notre chaîne de valeur

L'approvisionnement en matières premières et accessoires nécessaires à la production de nos articles ainsi que les flux logistiques générés par notre activité ont des impacts environnementaux, à la fois sur le climat, mais aussi sur la biodiversité et le prélèvement des ressources.

Notre engagement pour les réduire se traduit par une politique d'achats responsables ainsi qu'un code de conduite fournisseurs. Nos fournisseurs sont destinataires de ce code de conduite qui contient des engagements environnementaux, éthiques et sociaux. Ils sont invités à s'y conformer en le signant.

Parallèlement, dans le cadre de sa démarche d'achats responsables, Arc France a finalisé une analyse de risque RSE de sa chaîne d'approvisionnement. Cela nous permet d'initier des échanges spécifiques avec nos fournisseurs et d'identifier des axes de collaborations sur les sujets RSE.

Parce que la fonction des achats est au cœur du fonctionnement de l'entreprise, l'ensemble des acheteurs et des donneurs d'ordre est sensibilisé aux concepts des achats responsables en associant la notion de durabilité aux trois piliers classiques des achats (coût, délai et qualité).

Dans le cadre de notre politique d'achats responsables, privilégier des modes de transports alternatifs, tels que le train ou le transport fluvial, à la route et la réduction des distances parcourues par les matières sont des éléments clés pour parvenir à réduire les impacts négatifs de notre chaîne de valeur.



La quasi-totalité de nos fournisseurs de matières premières sont européens et près de 70% de ces matières premières parcourent moins de 500 kilomètres pour nous être livrées. Notre volonté de privilégier la proximité dans nos choix se traduit, pour les produits fabriqués en France, par l'obtention de la certification Origine France Garantie pour les marques du Groupe.

Cette certification assure aux consommateurs la provenance d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective. Pour être certifié, la moitié au moins de la valeur du produit doit provenir d'un travail réalisé en France (conception, provenance des matières premières et production).

La démarche est transparente et est évaluée par un organisme certificateur. Au-delà de cette proximité, nous privilégions des modes de transport alternatifs à la route. Ainsi plus de 75% des volumes de matières premières sont transportés par voie fluviale en France.

En France, la plus grande partie des impacts carbone de notre logistique est liée au transport vers nos clients, majoritairement routier. Depuis de nombreuses années les équipes chargées du transport mettent en œuvre des solutions de transport ferroviaire sur les lignes existantes.



Agir sur notre consommation d'énergie et nos émissions de CO₂

L'amélioration de la performance énergétique est un enjeu majeur pour Arc, à la fois économique, mais également écologique puisque 75% de l'énergie utilisée est fossile : le gaz.

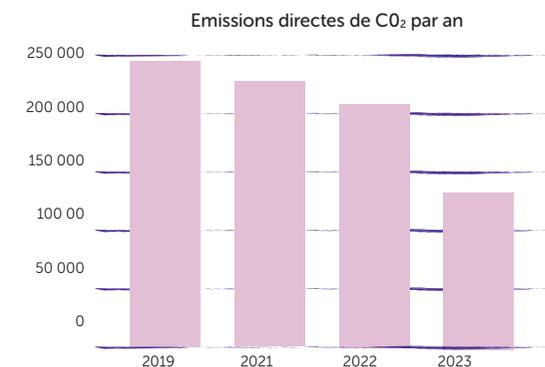
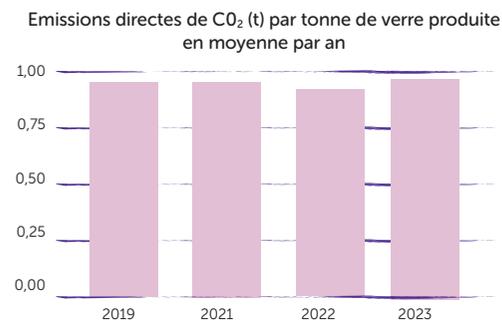
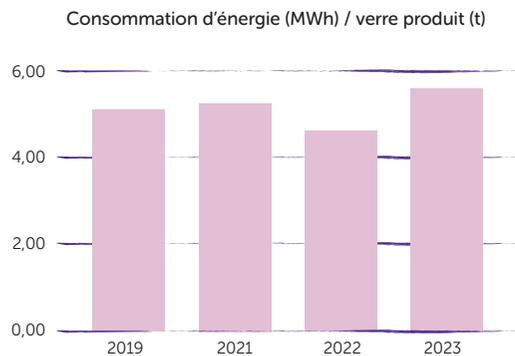
La crise énergétique survenue en 2022 à la suite de la guerre en Ukraine nous a encore davantage poussés dans cette direction en Europe.

Les consommations d'énergie sont sensibles à l'activité du site. La nouvelle crise inflationniste en 2023 nous a poussé à faire fonctionner nos fours à capacité réduite provoquant ainsi une baisse de leur performance énergétique (notamment nos fours sodocalciques qui fonctionnent au gaz) et une hausse de notre consommation énergétique par tonne de verre produit. Aussi, la consommation par tonne de verre produite a augmenté en 2023.

Les émissions de gaz à effet de serre sont principalement dues à une forte demande de chaleur assurée par la combustion de gaz naturel dans les fours de fusion mais également au dégazage de certaines matières premières lors de leur fusion.

L'amélioration de l'efficacité énergétique a donc le double avantage de limiter l'impact sur le climat mais également d'améliorer la rentabilité du Groupe puisque l'énergie représente environ 30% du prix du produit.

En 2023, nous avons réduit nos émissions de plus de 115 000 tonnes de CO₂ comparé à 2019, principalement du fait de la baisse d'activité et de l'arrêt définitif d'un de nos fours en 2023. La production d'une tonne de verre impliquait l'émission directe de 0,96 tonne de CO₂, en augmentation de 2,83% par rapport à 2019. Ceci est lié à la grande corrélation entre l'énergie utilisée sur le site et les émissions de CO₂, de même que la performance énergétique se trouve dégradée lorsque l'activité est réduite, les émissions de CO₂ par tonne de verre augmentent.



L'ensemble des actions d'améliorations portées par le système de management de l'énergie, bien qu'indispensable, est insuffisant pour atteindre nos objectifs de réduction de plus d'un tiers d'émission de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Aussi avons nous consolidé en 2023 une feuille de route de décarbonation qui s'appuie sur les travaux des équipes Recherche & Développement du Groupe. Cette réduction de plus d'un tiers sera rendue possible par l'électrification de fours sodocalciques du site et des traitements thermiques, la substitution des matières premières carbonatées, l'efficacité énergétique et enfin le recours à des combustibles non fossiles.

L'ambition du projet est de combiner l'électrification des fours, permettant de réduire drastiquement l'utilisation d'énergie fossile sur le site, et la substitution de matières premières carbonatées. Ceci permet de diviser par plus de deux les émissions d'un four sodocalcique. Le rendement énergétique d'une telle solution est bien supérieur aux modes de fusion à flammes actuels. Dissipée au cœur du verre, l'énergie introduite est directement utile pour le verre produit; évitant ainsi les pertes de rendement liées aux flux thermiques des fours au gaz.

Les reconstructions des fours sodocalciques interviennent tous les 9 à 11 ans, aussi la mise en œuvre de ce plan doit-elle être parfaitement coordonnée avec ces jalons clés.

Une transition ne peut pas être durable si elle n'est pas soutenable pour l'entreprise aussi nous devons être prudents quant à une conversion qui engagera fortement la compétitivité de l'entreprise, dans un contexte de concurrence internationale. Les conditions économiques d'exécution sont donc également majeures et interviendront dans l'établissement du plan de conversion des fours sodocalciques.



Si la fusion et la distribution du verre est l'étape la plus énergivore, nous n'en oublions pas pour autant de nombreuses autres phases de production qui nécessitent l'utilisation d'énergie.

A titre d'exemple les étapes de rebrûlage (c'est à dire le polissage, à l'aide d'une flamme, du verre en lui donnant son toucher définitif) de gobelets et de soudure des verres à pied sont très énergivores dans nos process de fabrication.

Les revues de performances énergies mensuelles, mises en place dans le cadre de notre démarche ISO 50001, ont mis en lumière l'importance des réglages de nos rebrûleuses dans la consommation énergétique associée à la production de nos articles.

Afin d'optimiser cette phase, par définition énergivore, Arc a installé sur ses rebrûleuses des capteurs de consommation en temps réel, reliés aux outils de pilotage de la ligne de production. Le salarié opérant sur l'équipement dispose ainsi en temps réel de sa consommation et peut la comparer à ses standards et historiques.

De plus, en synergie avec notre service formation interne et notre département Recherche et Développement, 15 sessions de formation à destination de plus de 60 collaborateurs ayant un impact direct sur ces équipements ont été organisées.

De la conception théorique de la rebrûleuse et de ses brûleurs à son réglage opérationnel, les formations couvrent l'ensemble des besoins de connaissances et de prise de conscience des collaborateurs.

Associée aux informations mises à disposition via les capteurs de consommation, la mise en pratique de ces formations a un impact direct et concret sur la consommation d'énergie et la réduction de l'empreinte carbone des produits fabriqués. Sur une année complète, cela a permis une baisse de 10% de la consommation de gaz des rebrûleuses.

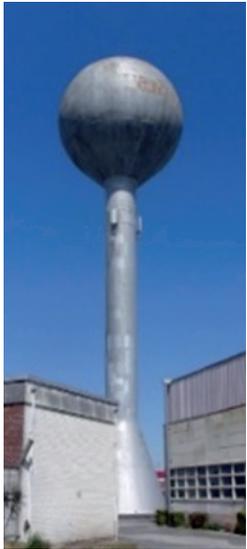
Par ailleurs, la démarche d'éco-conception visant à diminuer la masse des articles produits sans déroger sur leurs caractéristiques de résistance permet d'en réduire l'impact climatique en réduisant le volume de matières premières nécessaire à leur fabrication, l'énergie pour les produire ou encore celle utilisée pour les transporter.



Agir sur notre consommation d'eau

L'eau est essentielle à nos procédés, de même qu'aux autres utilisateurs locaux. Les procédés de fabrication du verre impliquent la fusion des matières premières à des températures supérieures à 1 000°C. L'eau est indispensable pour le refroidissement et la sécurité de nos installations.

Le site d'Arc France a prélevé en 2023 autant d'eau que 23 000 personnes pour leurs usages privés. Nos actions et notre vigilance sont indispensables pour réduire notre consommation d'eau qui est une ressource limitée et partagée pour de multiples usages, que ce soit dans nos foyers, pour l'agriculture ou encore dans l'industrie.



Après une année 2022 marquée par une pluviométrie dans le Pas-de-Calais inférieure de 36% à la moyenne habituelle et ne permettant pas une recharge satisfaisante de l'ensemble des nappes d'eau, le sujet de l'eau, de son utilisation et de sa réutilisation a conduit à nouveau notre région du Pas-de-Calais à être en état de vigilance sécheresse entre avril et août 2023.

Ce premier niveau préfectoral vise à informer les particuliers et les professionnels et à les inciter à faire des économies d'eau.

Depuis plusieurs années, Arc France a mis en place un plan d'action avec pour objectif la réduction de nos prélèvements :

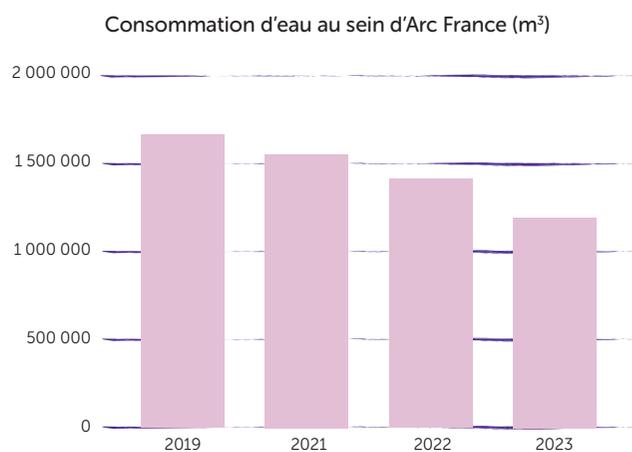
- Des réseaux d'eau ont ainsi été remis en état ou ajoutés en favorisant les circuits fermés,
- Des tours de refroidissement adiabatiques consommant moins d'eau ont remplacé d'anciennes tours aéroréfrigérantes,
- Un réseau haute pression pour les goulottes d'évacuation du verre a été mis en place et des goulottes ont été rénovées afin d'optimiser l'utilisation d'eau.

Les relevés des compteurs de consommation d'eau par nos équipes permettent d'alerter les relais à la direction technique et aux opérations afin d'identifier l'origine des anomalies et corriger les dérives.



À ce jour, 96% des eaux circulent en circuit fermé et les équipements présents sur les sites de production (décanteurs, station physico-chimique, évaporateur) permettent de garantir une qualité des rejets d'eau conforme aux réglementations locales.

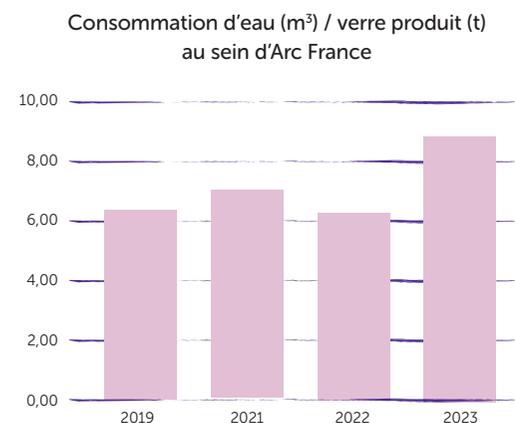
Entre 2019 et 2022, grâce aux efforts de tous chez Arc France, les prélèvements d'eau ont été structurellement réduits de 15%. En 2023, la prolongation du plan d'action ainsi que l'arrêt définitif d'un de nos fours ont permis de réduire les prélèvements d'eau de près de 30% comparés à 2019. Toutefois, la baisse de l'activité du site d'Arques ne se traduit pas par une réduction équivalente des prélèvements d'eau par tonne de verre, de nombreux besoins, notamment associés à la sécurité des installations, étant incompressibles.



Aussi, notre consommation d'eau par tonne de verre produite a augmenté en 2023 de 35% comparé à 2019 et notre efficacité hydrique s'en trouve dégradée d'autant. Par ailleurs, nous avons également travaillé sur nos types de prélèvements. En effet, Arc France, prélève deux types d'eau.

L'eau de "canal" qui est une eau impropre à la consommation et l'eau de "château" qui est propre à la consommation.

Depuis 2019 nous réduisons considérablement notre consommation d'eau de château, afin de privilégier celle du canal. Ainsi, nous sommes parvenus entre 2019 et 2023 à réduire notre consommation annuelle d'eau potable de plus de 50% et la part d'eau de château prélevée est passée de 32% à 24%.



Promouvoir le recyclage des matériaux tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Le verre est l'un des seuls matériaux recyclables quasiment sans perte. Il peut ainsi être refondu de nombreuses fois sans que ses qualités ne soient altérées.

Mais est-il "recyclé" ? À ce jour, et de manière assez contre-intuitive, le verre issu des "arts de la table" (assiettes en verre, verres pour boire), contrairement au verre d'"emballage" (bouteilles, bocaux) n'est pas accepté dans les collectes sélectives du verre existantes, notamment en Europe.

En lien avec les organisations professionnelles, avec des clients et partenaires nous avons travaillé ces deux dernières années à faire en sorte que nos produits en verre sodocalcique puissent être collectés en vue de leur recyclage. Cela permettrait d'accroître le volume de calcin disponible à la refonte. Nous menons notamment des études sur l'impact potentiel de la teneur en plomb du calcin post-consommateur en cas d'intégration de la vaisselle (et notamment de l'ancien cristal au plomb encore stocké chez les ménages).

Des essais internes ont été conduits afin d'intégrer ce verre issu de la collecte dans nos fours verriers. L'offre de calcin post-consommateur, bien inférieure à la demande, est majoritairement consommée par la production de bouteilles en verre avec des centres de tri implantés au plus proche des usines. Il est donc nécessaire de travailler, avec les acteurs concernés, à l'augmentation de son gisement.

À l'inverse, la quasi-totalité du verre rejeté lors des phases de production et de contrôle est récupérée sous forme de calcin dit interne, puis automatiquement incorporée dans le processus de fabrication. Arc réutilise ce calcin afin de minimiser la production de déchets, et de réduire l'extraction de matières premières et ses consommations liées à leur fusion. C'est ainsi qu'environ 35% des matières entrant dans la composition du verre sodocalcique sont issues de la réutilisation du calcin interne, et environ 10% concernent le verre fluosilicate.

Il y a plus de 30 ans, le calcin excédentaire issu de nos productions était mis en décharge. À présent, le calcin interne impropre à la production de verre transparent est réutilisé dans un type de verre particulier, le verre noir. Uniquement produit en France, il contient jusqu'à 75% de calcin recyclé en interne, dont 25% issu de la production de verre noir et 75% de calcin coloré ou décoré venant d'autres productions.



1 650 kg chaque jour, c'est la quantité de déchets en mélange - non triés - générée sur le site d'Arques en 2023. Ces 600 tonnes annuelles de déchets ont un impact environnemental important (transport par camions et incinération).

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de nouvelles filières de gestion des déchets permettant d'améliorer significativement le pourcentage de valorisation. Ce travail a été accompagné d'un suivi renforcé de notre principal prestataire de gestion des déchets avec une rigueur plus importante dans le suivi des anomalies éventuellement constatées lors des ramassages.

Des améliorations dans le tri des déchets dans les salles de pauses et réfectoires de l'usine sont en cours de déploiement. 86% des déchets générés par Arc France sont valorisés.



Utiliser des emballages plus responsables

Sur notre site d'Arques, nous fabriquons des articles en verre et une grande partie des emballages sont utilisés pour nos articles.

Ces emballages sont majoritairement produits en carton ondulé, un matériau qui peut être recyclé jusqu'à sept fois, pour produire du nouveau papier, des emballages ou même des produits d'isolation pour les bâtiments. Ainsi, les cycles d'émission de carbone tout comme la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières peuvent être évités.

L'ensemble de la production d'emballage d'Arc France est labellisée FSC®.

Ce label environnemental, audité par un organisme externe, certifie que la matière première de nos emballages provient de forêts gérées de manière responsable et durable. De plus, nous travaillons exclusivement avec des fournisseurs d'emballage disposant eux aussi du label FSC®. Ainsi nous garantissons à nos clients une production durable, responsable et éthique de nos emballages.

En ce qui concerne l'impression présente sur nos emballages, nous priorisons des technologies qui utilisent moins de ressources (encres, papier).

Outre le carton, moins de 5% des emballages destinés aux consommateurs contiennent du plastique. Il s'agit principalement du polyéthylène, un plastique recyclable industriellement et réutilisable. Les palettes sont protégées par un film plastique également en polyéthylène.

Un groupe de travail réunissant des membres d'Arc France issus de pôles différents (achats, packaging, marketing, commerce, développement durable,...) étudie depuis plusieurs mois les alternatives qui pourraient être appliquées afin de réduire nos emballages ou leurs impacts.

Ce travail a d'ores et déjà permis d'identifier des leviers de réduction, notamment sur les films de fardelage ou encore les adhésifs. Ce premier axe est en cours de déploiement.

De multiples tests sont en cours et devraient permettre en 2024 de pouvoir statuer quant à la mise en place de pratiques plus responsables en matière d'emballage.



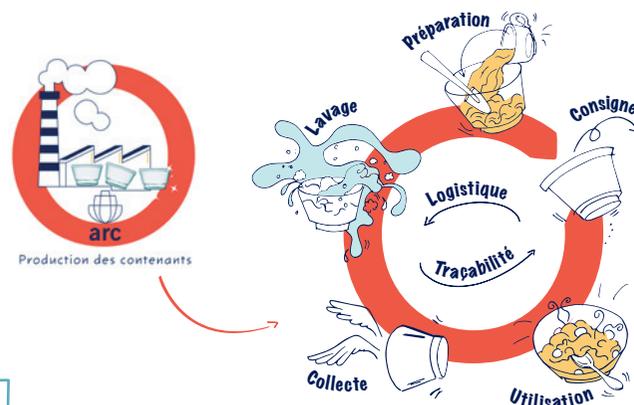
Promouvoir le réemploi

Selon le code de l'environnement français, le réemploi désigne "toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus".

Arc fabrique et commercialise depuis bientôt 200 ans des collections d'assiettes, gobelets et autres contenants conçus pour le réemploi et supportant un nombre élevé de cycles d'usage (jusqu'à 2 000 cycles en restauration). Dans l'indispensable réduction des déchets, notamment liés aux contenants à usage unique, le réemploi est une solution vertueuse qui fait son chemin.

Le marché de la restauration à emporter s'est fortement développé ces dernières années. Les restaurants collectifs, d'entreprises ou d'universités n'échappent pas à ce mouvement. L'évolution des modes de vie, avec l'essor du télétravail notamment, accentue cette augmentation. En considérant trois à quatre emballages jetables pour un repas livré, le volume de déchets généré est conséquent. Par ailleurs, les grandes surfaces alimentaires, dans leurs rayons traiteur, utilisent également de nombreux contenants à usage unique et expérimentent le réemploi.

La boucle du réemploi et ses enjeux en 2023.



La loi française du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (loi AGEC) fixe un cap de réduction de ces déchets en France. Dès 2019, le cadre législatif européen, avec la directive " Single Use Plastic " (SUP), valorise une approche circulaire et fait disparaître de nombreux objets en plastique à usage unique de notre quotidien.

La promotion du réemploi, ou de la réutilisation, est donc un axe important de notre programme Responsable. Il s'inscrit dans les engagements du Groupe Arc vis-à-vis de l'agenda 2030 de l'ONU.

Le contenant est un élément central dans la boucle du réemploi. Il doit être adapté à toutes les étapes du cycle pour assurer une transition facilitée. Le choix du contenant est donc la première étape pour passer au réemploi. Les contenants en verre, matériau d'emballage historique, présentent une solution durable et reconnue que nous avons promue avec de nombreux acteurs tels que le Réseau Vrac et Réemploi ou encore la fédération professionnelle du verre.

Des recommandations d'usage ([à découvrir ici](#)) et des brochures ([à découvrir ici](#)) spécifiques au réemploi ont été créées pour accompagner notre offre adaptée à ces besoins.

[Le verre, une alternative](#)



Chez Arc, nous pensons que la promotion des acteurs souhaitant s'engager dans le réemploi est un facteur clé permettant le bon développement de cette pratique vertueuse. L'intérêt des enseignes devant ces nouveaux modèles est indéniable et croissant.

Plus de 15 projets de partenariat ont été développés afin d'équiper les services de restauration commerciale, les grandes surfaces alimentaires, des cantines ou encore des services de portage à domicile.



Forts de nos expérimentations, nous avons identifié quatre facteurs clés de succès pour le développement massif du réemploi en restauration :

- Il existe actuellement une multitude d'acteurs locaux, nous en avons recensé un grand nombre dans notre guide du réemploi. Les étapes nécessaires au réemploi en restauration sont également diverses, et chaque acteur en maîtrise une ou plusieurs. Afin d'assurer le passage à l'échelle, la **coordination** de ces différentes étapes est indispensable.
- La **standardisation** simplifiera chacune de ces étapes ainsi que le parcours utilisateur (un nombre limité de contenants utilisés partout, déposés n'importe où, réutilisés par tous).
- La **simplification** au maximum de chacune des étapes du réemploi en restauration permettra de construire un modèle durable et une adhésion des utilisateurs.
- Que ce soit par des acteurs publics, des villes ou des territoires (Paris - Munster - Monaco - Québec - ...) ou des acteurs privés, le réemploi se développe grâce à l'impulsion donnée et la **communication** faite sur la mise en place de la boucle.



Les impacts du changement climatique sont de plus en plus visibles. Ceux-ci touchent l'ensemble des chaînes de valeurs des entreprises.

Les matières premières empruntent des voies fluviales qui peuvent être restreintes à la circulation dans le cas d'un niveau d'eau trop faible.

Ces périodes de sécheresse, particulièrement importantes ces deux dernières années, nous rappellent l'impérieuse nécessité de pouvoir réduire conjoncturellement et structurellement nos prélèvements d'eau.

Les canicules peuvent dégrader les conditions de travail, notamment dans un environnement déjà soumis à des températures élevées et mettre à rude épreuve les installations.

Le site d'Arc France est situé dans le delta de l'Aa, un polder gagné sur la mer depuis de nombreuses années. Les fortes précipitations entraînent des inondations qui touchent nos équipes et nos équipements.

S'il est important de continuer à travailler pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il l'est tout autant de s'adapter aux conséquences du changement climatique. Conséquences que nous ressentons déjà très fortement et elles vont encore s'accroître à l'avenir. Les deux démarches doivent être menées de manière parallèle.

En cas de canicule, depuis de nombreuses années sur le site, les pauses sont allongées, et lorsque cela est possible les horaires sont décalés. Les inondations historiques de l'hiver dernier nous ont poussés à réagir et à repenser nos procédures d'urgence afin de répondre à des événements inconnus jusqu'alors. Des digues ont été montées et des équipements de pompage installés.

En 2023, nous avons initié une démarche plus globale afin d'anticiper au mieux les conséquences associées au dérèglement climatique. Nous y intégrons progressivement l'ensemble des activités internes du site. Nous allons échanger avec des experts afin de qualifier et quantifier ces risques quant à leur fréquence et leur intensité. Ceci nous permettra de consolider un plan d'adaptation afin d'être plus résilients face à ceux-ci.



Une formation générale sur la sécurité est dispensée à tous les nouveaux collaborateurs Arc France. Elle leur permet d'appréhender la culture et les exigences en matière de sécurité. En complément, tous les collaborateurs ont accès à des formations plus complètes et spécifiques à leur activité.

Nos engagements vis-à-vis de la sécurité s'accompagnent de routines à tous les niveaux managériaux. Celles-ci permettent de renforcer l'engagement des managers et des équipes, l'identification des risques, de déployer une démarche de progrès et un dialogue constant autour de la sécurité. Un «point sécurité» au début de chaque réunion est institué avec les équipes opérationnelles. Tous les managers des directions Opérations et Ingénieries sont invités de plus à réaliser de façon régulière des «Gemba Walks» spécifiques sur la sécurité.

Le «Gemba Walk» est une démarche visant à aller voir dans les ateliers pour identifier les bonnes pratiques et les risques de sécurité, à échanger avec les opérateurs pour trouver les causes racines des dysfonctionnements et proposer des solutions à mettre en place. De plus, les directions Ingénierie et Innovation sont certifiées ISO 45001, tout comme le site d'AGC.

FORMER ET ACCOMPAGNER

Avec près de 200 ans d'existence et d'expériences, les collaborateurs et collaboratrices d'Arc détiennent un savoir-faire précieux qu'il est essentiel de pérenniser et de continuer à développer.

En 2023, Arc France se voit décerner le Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) par l'Etat, après la certification Origine France Garantie obtenue en 2019 pour nos marques fabriquées à Arques. C'est cette fois l'ensemble du site d'Arques qui vient d'obtenir le Label EPV pour une durée de 5 ans.

Ce label met en valeur des entreprises françaises aux savoir-faire industriels ou artisanaux d'excellence et particulièrement portées par l'Innovation.

Depuis sa création en 2005, le label EPV met en lumière des entreprises uniques qui savent concilier l'innovation et la tradition, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international.

La formation de nos employés tout au long de leur carrière et la transmission de connaissances par le biais de l'apprentissage ont toujours fait partie de l'ADN d'Arc.

Cette année, cela a pu se traduire de multiples manières avec :

- 44 243 heures de formations réalisées malgré la conjoncture peu favorable.
- Un programme d'alternance permettant aux maîtres d'apprentissage de transmettre aux alternants leurs connaissances et passion du verre.

44 243 h
de formation



Après deux années marquées par les impacts de crises (sanitaire, énergétique ou encore climatique), afin de rendre accessible au plus grand nombre les engagements de Développement Durable de l'entreprise et de vulgariser ses concepts, les équipes RSE, en lien avec les directions opérationnelles ont mis en place de multiples actions de sensibilisation au niveau d'Arc France.

- La réalisation entre 2021 et 2023 de 7 modules de formations numériques qui ont été ou vont être créés en interne afin de diffuser la culture développement durable au sein d'Arc. Ces formations abordent des concepts tels que l'économie circulaire, les achats responsables ou encore le changement climatique en apportant des connaissances générales d'experts ainsi que des éléments spécifiquement adaptés à notre secteur d'activité et à notre site.
- La mise en œuvre d'opérations d'engagement à destination des salariés pour encourager à réduire leurs propres impacts. Arc France a encouragé le covoiturage de ses salariés ainsi que la pratique du vélo avec des ateliers de réparation et d'achat pour la semaine européenne de la mobilité ainsi que la création d'un groupe de cyclisme pour organiser des sorties à vélo..



Ludovic BIDET

(Chef de projet développement durable)

"J'ai choisi en venant travailler à Arc d'habiter St Omer pour me permettre de ne pas avoir de voiture pour raison écologique. Je n'avais pas l'habitude avant mais j'ai découvert le côté un peu plus "nature" très agréable avec les oiseaux qui chantent le matin, et aussi le fait d'arriver en forme au travail".

Anne-Bénédicte DELOZIÈRE

(Responsable service client)



"Avoir tous les jours une activité physique est assez agréable... j'ai du mal à m'en passer. Et puis, ce qui m'a vraiment conquise dans le passage au vélo: c'est le réveil du matin".

+1 100

salariés
ont suivi au moins
une formation RSE

7

modules de formations
à la RSE programmés



La féminisation de nos métiers industriels, historiquement très masculins, est un enjeu au sein d'Arc France.

La part de femmes dans les effectifs a ainsi progressé de plus de 5 points et même de plus de 6 points dans les effectifs de production entre 2019 et 2023 atteignant ainsi près de 20% des effectifs totaux d'Arc France. Près de 900 femmes y ont fait le choix de l'industrie et d'Arc. Si elles sont plus nombreuses dans les métiers de techniciennes ou cadres, elles sont également actives et engagées en production, maintenance, logistique ou encore en R&D.

Comme chaque année, et conformément à la réglementation, en 2024, Arc France a calculé et publié sur son site internet l'index égalité professionnelle et a obtenu le résultat de 89/100.

Arc France favorise également la parité à travers son plan d'action égalité professionnelle. Celui-ci intègre, pour les femmes enceintes, des possibilités d'aménagements des horaires de travail, d'autorisations d'absence rémunérées pour assister à des examens médicaux ou encore des aménagements des conditions de travail.

Cet accompagnement se poursuit lors de la période de parentalité à la fois pour les femmes souhaitant allaiter leur enfant en accordant des temps de pause spécifique ou un soutien du service santé au travail ou en permettant des absences rémunérées en cas de maladie de l'enfant.

Sur le site français, la promotion de la mixité et l'égalité professionnelle est également portée par un collectif de volontaires créé en 2017 : le réseau Verr'Elles.

Celui-ci mène des actions autour de la diversité et la mixité dans l'entreprise et valorise les métiers de l'industrie auprès des jeunes filles notamment dans les lycées et collèges de la région. Engagées, elles accompagnent des jeunes filles dans le cadre du programme Capital Filles (qui associe des marraines du monde professionnel à des filleules en classe de terminale afin de les aider dans leurs choix d'orientation).

Via l'alternance ou des évolutions internes, des femmes choisissent aujourd'hui les métiers, par exemple, de conductrices de ligne industrielle ou de techniciennes de maintenance et il est important de continuer à promouvoir la féminisation des métiers.

Ainsi Verr'Elles a permis à plusieurs femmes de présenter leur métier et leur expérience en milieu industriel.



Juliette AVOCAT

(Responsable logistique à la direction technique)



“Je suis en charge de tous les magasins de pièces détachées en maintenance et production au niveau d'Arc France (gestion de stock, inventaire,...). Je suis passionnée par mon métier, j'aime le challenge et quand ça bouge ! La maintenance peut faire peur aux femmes mais au-delà de mes compétences, je n'ai pas eu à faire mes preuves et ai été très bien accueillie. Faites un métier qui a du sens pour vous car il représente une grande partie de votre temps, tout en s'entourant des bonnes personnes.”



Verr'Elles et Arc ont renouvelé en 2023 leur engagement dans le cadre d'Octobre Rose en lançant une campagne d'actions qui a débuté avec l'opération "Pink Day" et qui s'est clôturée par la vente de 400 verres conçus, fabriqués et décorés chez Arc.

Un chèque de 3 000 € a été remis à l'association locale AudomaRose. Cette somme sera intégralement reversée au centre Oscar Lambret, au profit des équipes de chercheurs qui œuvrent chaque jour à la recherche de traitements contre le cancer du sein.

Ces événements ont été l'occasion pour les infirmières du service santé au travail d'Arc France et les bénévoles d'informer sur la maladie et de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et aux bons réflexes à adopter.



Arc s'est également engagé à accueillir sur son site une réunion du cercle des Hauts-de-France du Pacte Mondial sur le thème de la diversité et de l'inclusion en 2024. Ce sera l'occasion de réaliser un partage de nos bonnes pratiques et de l'engagement de notre réseau Verr'Elles entre membres du cercle. L'inclusion des personnes en situation de handicap ou pouvant être touchées par le handicap est primordiale dans l'entreprise.



Arc France a mis en place des actions concrètes pour :

- Accompagner ses salariés touchés par le handicap dans leur famille (aménagement d'horaires ; autorisations d'absence rémunérées, etc.)
- Aider ses salariés bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) (pause supplémentaire, aménagement des horaires, mise en oeuvre d'une dispense d'activité rémunérée avant la date du départ en retraite).
- Soutenir nos membres d'associations liées au handicap (autorisations d'absences rémunérées pour réaliser des actions de bénévolat dans une association en relation avec le handicap).

Afin de faciliter la diffusion de cet accord et de permettre aux salariés de faire remonter leurs besoins sur ces sujets, des correspondants Handicap sont présents sur l'ensemble des secteurs du site d'Arc France et nous mettons à disposition de tous nos salariés un guide pratique.



Florence DELATTRE

(Assistante comptes clés)

"Arc dispose d'une excellente politique Handicap. Cet accord autorise les membres d'une association à s'absenter pour des événements associatifs ou pour accompagner leur enfant porteur de handicap. Avoir un enfant porteur de handicap signifie souvent pour l'un des 2 parents d'arrêter son activité professionnelle.

Ces supports me permettent de m'investir dans l'association les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs, mais surtout de continuer à avoir un équilibre entre ma vie privée et ma vie professionnelle.

J'ai aussi la chance d'avoir toujours été soutenue par mes managers et collègues. Cet état d'esprit solidaire est précieux.

[Interview complète de Florence Delattre](#)



Le groupe Arc est membre du Pacte Mondial depuis 2003. Arc s'engage à respecter les 10 principes du Pacte Mondial dont le sixième qui consiste à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Une procédure interne existe pour lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement au travail. Dès lors qu'un salarié émet un signalement, c'est tout un processus d'enquête neutre et objectif qui s'enclenche. Celui-ci peut aboutir à la mise en place d'actions et à des propositions d'accompagnement des personnes en situation de souffrance.



Arc France, depuis son origine, s'est toujours investi au sein de son territoire. Installée depuis bientôt 200 ans dans l'Audomarois, la Cristallerie, comme elle est encore appelée, a contribué et contribue encore à son rayonnement.

L'entreprise participe au Comité Stratégique du territoire et ainsi collabore au projet de territoire sur un positionnement de l'efficience écologique.

L'entreprise s'investit également auprès d'associations d'industriels locaux ayant pour but d'animer et partager toutes actions dans les domaines de la RSE, sur le territoire du Pays de Saint-Omer (Association Inter-Utilisateurs du Bassin de l'Aa), ou de la Décarbonation sur le territoire Dunkerquois (Collectif DKarbonation). Notre participation permet de tisser un réseau efficace par lequel nous pouvons identifier et mettre en œuvre des synergies pertinentes.

Au titre de l'intégration dans le tissu entrepreneurial local, il faut aussi citer la collaboration de Arc avec EuraMaterials dont Arc est membre depuis l'origine, cluster industriel au service des industries de transformation des matériaux, basé à Tourcoing, et disposant du label «Pôle de Compétitivité».

La fin de l'année 2023 a été marquée par des inondations historiques qui ont touché de nombreux salariés dans leurs foyers.

Arc France a souhaité soutenir les collaborateurs sinistrés selon les besoins et dans la mesure du possible.

Nous soutenons de nombreuses associations par le biais de dons de produits, et plus particulièrement suite aux inondations. Par ailleurs, une collecte de jouets a été organisée. Cela a permis de transmettre 3 box palettes de jouets au profit des sinistrés de l'entreprise et de la communauté d'Emmaüs.

En fin d'année 2023, le partenariat solidaire "Boules de Noël" entre l'association Terre de Verre, Cartonnerie Gondardennes et Arc a été reconduit pour la 3^{ème} année consécutive.

L'UNICEF a reçu les 1 600€ issus de cette opération.

Le nombre de boules de Noël ayant été cette année limité du fait des inondations.

Ce don représente 4 700 sachets alimentaires pour enfants, 45 kits premiers secours ou encore 2 285 doses d'antibiotiques.

Arc France met enfin en avant l'engagement de plusieurs de ses salariés dans des associations locales afin de valoriser celui-ci.





Chers amis,



2023 a été une année pleine de défis. Elle a également été un catalyseur pour transformer en profondeur Arc Americas, et conclure ainsi un long et difficile chemin suite la pandémie de COVID.

Nous sommes passés d'une situation de saturation de notre usine entre 2021 et la fin de l'année 2022, à la mise en œuvre de modifications significatives dans nos stratégies de stockage et de production en 2023.

Ces changements ont été motivés par les évolutions des stratégies commerciales de nos principaux clients qui se sont adaptés aux nouvelles dynamiques du marché.

Suite à l'examen de nos activités, il s'est avéré nécessaire de mener des changements substantiels. Ainsi, saisissant l'occasion, nous avons procédé à des ajustements stratégiques de notre plan d'affaires, en alignant notre main-d'œuvre et nos capacités sur les projets mettant nos talents le plus en valeur. Nous avons pris la décision de fermer temporairement l'un de nos fours afin de mieux adapter la production à la demande jusqu'en mai 2023.

Nous avons ainsi réduit nos stocks de 45% par rapport à avril 2022 ! Cela nous a permis d'éliminer complètement le besoin de stockage externe. Cela a non seulement amélioré notre efficacité opérationnelle, mais a également permis une réduction des émissions de CO₂ de plus de 17 tonnes par an liées au transport entre les entrepôts !

Tout au long de cette difficile période de transformation, notre engagement envers les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) a perduré, nourrissant un projet ambitieux baptisé "Circularc".

Ce projet, lancé mi-2023, se concrétise à présent. Cette initiative se concentre sur la mise en œuvre d'un processus de collecte et de recyclage de produits verriers. Initiant ainsi une démarche d'économie circulaire par la mise en place d'une boucle depuis la production de nos articles jusqu'à l'utilisation du verre collecté auprès des utilisateurs finaux pour la création de nouveaux produits.

Comme certains le savent, notre processus de fabrication incorpore déjà des déchets de verre générés en interne. Circularc nous permettra d'étendre cette pratique en y incorporant des déchets de verre internes et externes. Ce projet constitue une avancée significative dans nos efforts de développement durable avec une réduction des déchets enfouis, ainsi qu'une diminution de nos consommations d'énergie et de matières premières vierges.

Je suis ravi de vous annoncer que nous avons franchi des étapes importantes dans le domaine des initiatives ESG au cours de l'année 2023, et que nous continuons à explorer des approches nouvelles et innovantes pour faire progresser nos objectifs de développement durable à l'avenir.

Dean Kimber

Directeur Général Arc Americas



Arc Americas

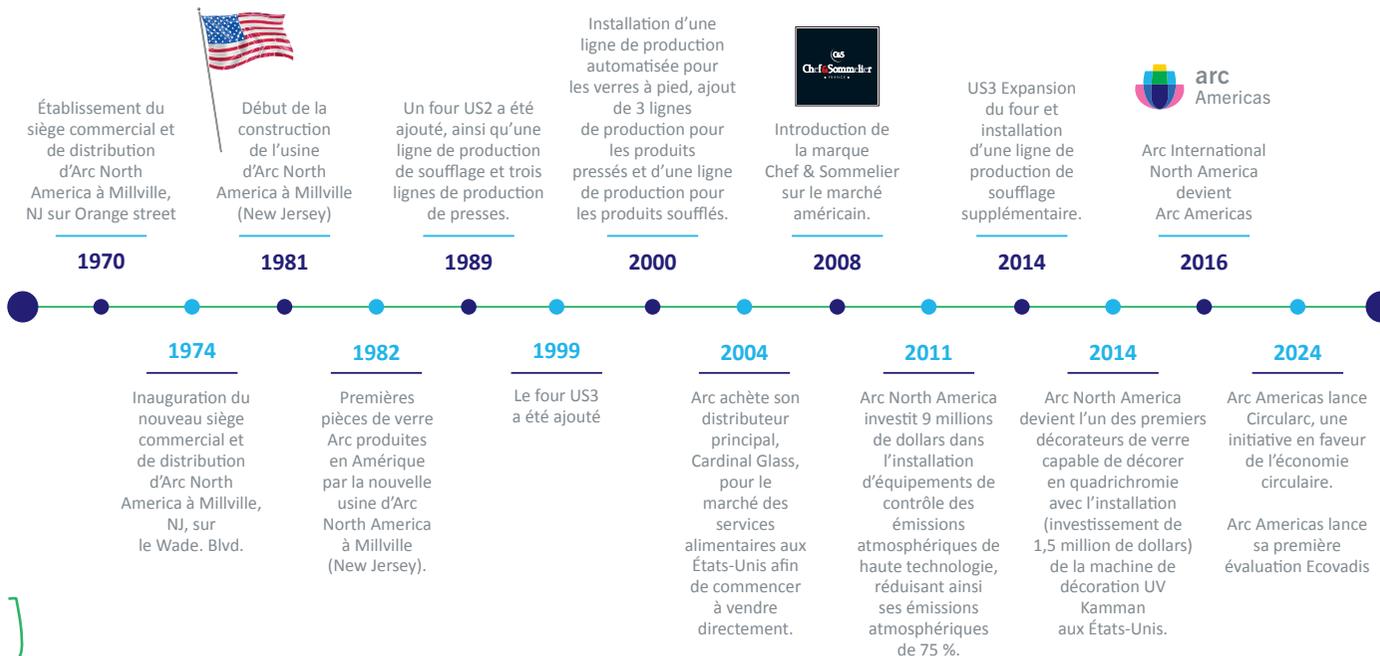
Contexte

HISTOIRE

Arc Americas est la filiale américaine du groupe Arc. En activité depuis plus de 40 ans, elle est située à Millville dans le New Jersey. Cette entité représente environ 25% des ventes totales du Groupe et fabrique environ 1 million de pièces par jour.

Arc Americas vend les quatre marques du groupe Arc : Chef & Sommelier™, Arcoroc™, Luminarc™ et Cristal d'Arques™ Paris et détient les droits de distribution exclusifs de 8 marques dans le secteur de la restauration : Dudson, Thermos, Alfi, Santa Anita, Chasseur, Sola, Abert et Maria Portugal. Notre filiale travaille avec de nombreux partenaires différents dans les segments Business to Business, Food Service et Consumer Goods.

Sur chacun de ces canaux de distribution, les équipes américaines travaillent avec de nombreux clients, concevant des solutions personnalisées pour leurs marques et adaptées à leurs besoins. Nos équipes travaillent en étroite collaboration avec les clients pour définir le design, les matériaux, le processus de fabrication, la décoration, l'emballage et les meilleures options de distribution. Chaque projet est mené par Arc Americas depuis la définition du cahier des charges jusqu'à la promotion du produit final. Nous proposons ainsi une offre complète associée au produit.



CHIFFRES CLÉS



750

EMPLOYÉS
PERMANENTS



1M

D'ARTICLES
PRODUITS CHAQUE JOUR

2

FOURS



CDG CERTIFICATION LIMITED
SMETA
www.cdgcertification.com



194 M

USD
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023

1^{ER} FOUR EN



1981

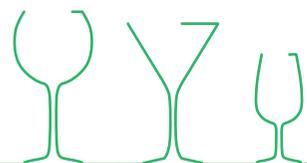


MARQUES



1970

ANNÉE DE CRÉATION



Économie Circulaire Circularc & Climat

Le verre est un matériau qui peut être recyclé presque indéfiniment, sans perte de qualité. Pourtant, à ce jour, la plupart des produits que nous vendons (majoritairement des contenants pour bougie) sont jetés à la poubelle à leur fin de vie : lorsqu'ils sont cassés ou que la bougie s'est consommée.

C'est pourquoi Arc Americas a choisi de s'investir, en partenariat avec ses clients, dans une démarche d'économie circulaire, pionnière et passionnante. La création collaborative de ces nouvelles boucles est baptisée Circularc.

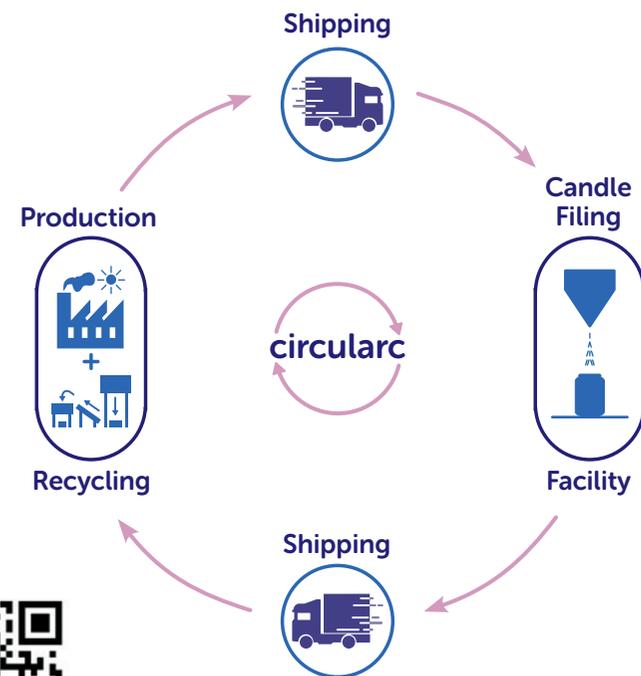
L'objectif de ce projet est d'incorporer du verre recyclé dans les produits verriers que nous fabriquons en sécurisant des flux de matériaux post-consommateurs ou post-industriels.

Nous développons cette initiative par le biais de différents partenariats :

- Nous mettons en place des accords avec certains de nos grands clients et partenaires fabricants de bougies afin de collecter et recycler leurs déchets verriers provenant de leurs installations de remplissage de bougies.
- Nous souhaitons également développer en partenariat avec nos clients une initiative de collecte de verre de bougies post-consommation.
- Enfin, toujours par le biais de partenariats, nous voulons accéder à d'autres types de produits en verre afin de les recycler.

Une fois collectés, nous avons la capacité sur notre site du New Jersey de traiter et de séparer les différents matériaux susceptibles d'être récupérés et recyclés. Le verre sera recyclé par Arc dans la fabrication de verre. Les autres matériaux seront recyclés par des partenaires d'Arc.

Afin de gérer ces nouveaux flux, Arc a élaboré un processus logistique qui lui permettra d'optimiser ses collectes et livraisons de produits avec ses partenaires.

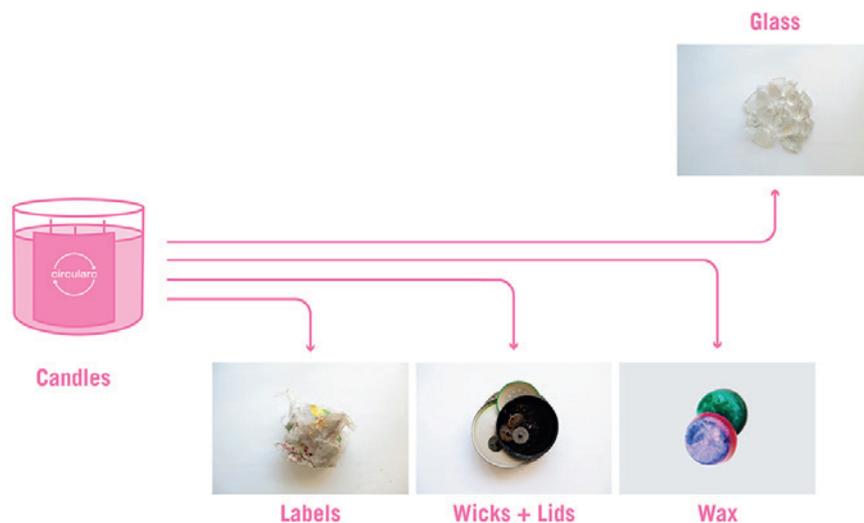


[Site internet Circularc](#)



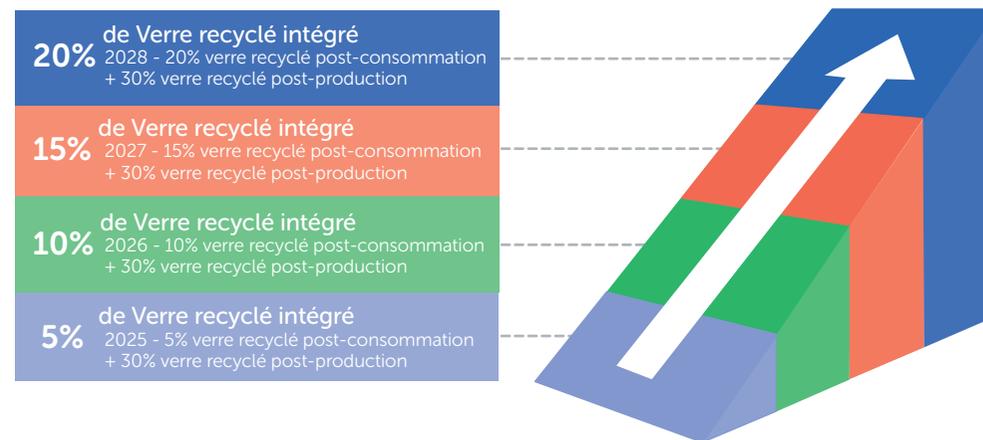
Notre centre de traitement permet de séparer le verre, le métal, le plastique et la cire des bougies et de les récupérer en vue de leur recyclage. Son efficacité a pu être testée et prouvée. Nous avons également mené des essais visant à nous assurer que notre objectif d'intégrer 30% de calcin de verre interne (c'est-à-dire issus de notre propre production) et 20% de verre recyclé externe était viable pour notre processus de fabrication.

Pour atteindre cet objectif, nous allons progressivement intégrer le calcin collecté auprès des fabricants de bougies et des consommateurs, en commençant dès 2025 avec 5% de contenu recyclé en plus des 30% issus de notre propre processus. Au fur et à mesure que les circuits de collecte se mettent en place, nous ambitionnons d'augmenter la part de calcin collecté en externe de 5 points par an pour atteindre 20% en 2028.



Intégrer le verre recyclé

Objectif d'intégration de verre recyclé post-consommation dans le processus de production d'Arc Americas.



Éco-concevoir et optimiser notre process de production

Optimiser le poids des produits sans impacter leur résistance est un des principaux leviers d'éco-conception. Cela permet de réduire les matières premières utilisées et les consommations d'énergie. Nous avons optimisé ainsi de façon ciblée des produits stratégiques à fort volume. Appliqué à 60 millions de pièces, ceci a permis une réduction considérable de plus de 1 800 tonnes par an de matières premières soit 100 camions de matières premières sur la route parcourant plus de 27 000 kilomètres par an.

Les équipes opérationnelles ont optimisé la production des articles pulvérisés permettant de réduire le temps d'utilisation des traitements thermiques pour fabriquer la même quantité de pièces et la même qualité. Cela génère une réduction de 30% de la consommation d'énergie !



Optimiser notre entreposage et notre logistique

La logistique interne représente un impact non négligeable de part l'utilisation d'énergie pour déplacer les palettes de produits et les entreposer.

Nous avons pu optimiser nos niveaux de stock et réorganiser notre stratégie d'entreposage pour nous permettre de ne plus avoir recours à l'entreposage extérieur ou à un entrepôt annexe. L'élimination de cet entrepôt annexe permettra d'économiser 1 600 kilomètres par an pour notre camion de transport de moules et 3 200 kilomètres par an pour notre camion semi-remorque. Par ailleurs, nous travaillons plus spécifiquement à l'optimisation des stratégies de stockage des produits pour nos grands clients. Cela permettra d'éliminer 1 400 kilomètres de déplacements de chariots élévateurs par an dans nos entrepôts !

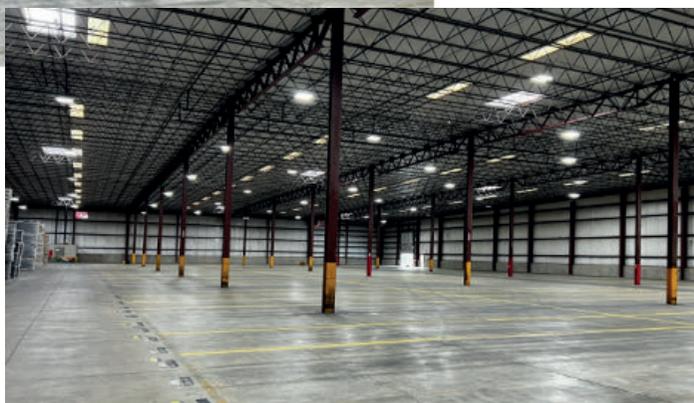
Toujours dans une logique d'optimisation, nous avons réorganisé la façon dont nous stockons les produits à grand volume décorés par pulvérisation sur notre site.

Nous avons obtenu des résultats étonnants. Nous avons éliminé 4 200 kilomètres par an de déplacements de chariots élévateurs et réduit l'utilisation de housses de palettes en plastique de 14 000 unités, soit plus de 9 tonnes de plastique par an.



Par ailleurs, Arc Americas convertit progressivement son parc de chariots élévateurs par des équipements à double largeur dans certaines parties de notre entrepôt. Cela nous permettra d'être beaucoup plus efficaces. Les déplacements seront réduits de moitié.

Le résultat final sera une réduction des déplacements des chariots élévateurs de près de 10 000 kilomètres dans nos entrepôts tout en augmentant la sécurité des chargements !



Privilégier des fournisseurs locaux

Conscients de l'importance de participer au développement de notre territoire, nous nous efforçons de nous approvisionner au plus proche de notre usine. Nous avons ainsi poursuivi notre démarche visant à identifier des fournisseurs locaux, notamment pour nos matières premières et nos emballages.

Pour 60% de ses matières premières, Arc Americas a réduit les distances de plus de 1 300 kilomètres. Pour les matières premières ne pouvant être sourcées à proximité et devant parcourir une plus grande distance, Arc Americas privilégie le transport ferroviaire. Selon l'Association des Chemins de Fer Américains, l'impact du fret ferroviaire par rapport au fret routier est 75% plus faible.

En 2019, nous avons relocalisé la quasi-totalité de nos emballages de vente au détail de Chine au Canada, ce qui nous permet de nous approvisionner plus localement et de réduire notre empreinte carbone. De 18 conteneurs par an en provenance de Chine, nous sommes passés à moins de 2 conteneurs par an.

En 2020, nous avons réduit le nombre de nos fournisseurs d'emballages en vrac à trois fournisseurs principaux situés à moins de 130 kilomètres de Millville (New Jersey).

Ainsi, nous achetons 30% de nos emballages dans un rayon de 13 kilomètres et 87% dans un rayon de 130 kilomètres.



Équipes

FORMER ET ACCOMPAGNER

Le savoir-faire dans l'industrie du verre est précieux, il est essentiel de le pérenniser et de le transmettre tout en développant les compétences de nos équipes tout au long de leurs carrières.

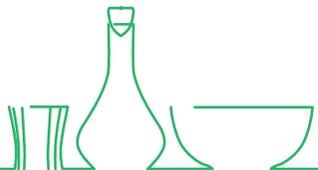
Nous réalisons de nombreuses formations afin de permettre à nos salariés de monter en compétences sur de multiples sujets. Au total en 2023, ce sont plus de 14 000 heures de formations qui ont été réalisées, soit l'équivalent de 18,5 heures de formation par personne.

Les sujets en lien avec le développement durable prennent de plus en plus d'ampleur et il est important pour Arc Americas de contribuer à la prise de conscience autour de ces sujets en proposant de multiples actions pédagogiques à ses salariés.

Ainsi, nous avons réalisé cette année, deux événements de collecte de déchets sur notre site. Ces deux événements de sensibilisation nous ont permis de collecter 323 sacs de déchets.

Par ailleurs, depuis le lancement du programme de formation en ligne sur les sujets en lien avec le développement durable, 70% des salariés ayant accès à ces formations ont réalisé au moins l'une d'entre elles.

Enfin, dans une perspective d'accompagnement de nos salariés dans leur développement personnel, nous avons souhaité réaliser un "Salon de l'emploi interne". Cela a permis à nos employés de discuter des possibilités d'évolution de carrière dans leur service actuel ou dans d'autres services de notre organisation.



PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Arc Americas accorde une importance toute particulière au bien-être de ses salariés. Ainsi, nous avons proposé plusieurs événements tout au long de l'année afin de mettre en avant des fournisseurs locaux ainsi que des partenaires proposant un large éventail d'avantages à nos employés via une plateforme d'offres promotionnelles.

De plus, de nombreux événements ont pu être réalisés pour continuer à développer le sentiment d'appartenance et le bien-être de nos salariés :

- Suivi d'événements sportifs (Places offertes pour la Millville Night; Fête de soutien aux Eagles de Philadelphie pour le superbowl)
- Repas offerts à l'occasion d'événements (Thanksgiving, Noël, etc.)

Enfin, Arc Americas a fourni gratuitement à tous ses employés une application de méditation, permettant ainsi d'organiser des séances virtuelles en groupe.



14 448 h
de formation

S'impliquer sur notre territoire

Arc Americas s'investit depuis ses débuts au sein de son territoire. Cette année ne faisant pas exception, l'entreprise s'est engagée au travers de nombreux partenariats.

Nous avons tout d'abord renouvelé notre engagement auprès de l'association YMCA locale qui s'engage à renforcer la communauté en responsabilisant les jeunes, en améliorant la santé et le bien-être des personnes de tous âges et en inspirant l'action dans et à travers les communautés. Grâce à cet engagement, ce sont plus de 1 000 cadeaux, 90 sacs d'articles ménagers ainsi que de nombreux articles verriers qui ont été offerts à des familles locales dans le besoin lors d'événements festifs (Halloween; Bless it forward; Saint-Valentin; Healthy kids day).

En partenariat avec la Cumberland County Tec, nous avons accueilli plus de 40 étudiants et étudiantes, issus du programme d'ingénierie pour leur faire visiter l'usine et leur présenter les métiers par les partages d'expériences de plusieurs employés.

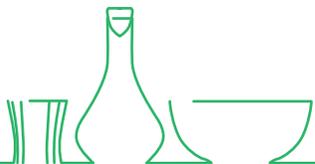
Témoignage des étudiants

"J'ai trouvé particulièrement intéressante la façon dont des personnes de tous profils travaillent ensemble à la création d'un produit."

"La visite d'un établissement comme celui-ci a été l'expérience la plus étonnante que j'ai vécue jusqu'à présent dans ma carrière d'ingénieur."

Enfin, toujours à destination de la jeunesse, nous avons organisé plusieurs événements afin de faciliter l'entrée de tous sur le marché du travail. Nos responsables RH ont participé à un événement de coaching et ont permis aux étudiants d'effectuer des simulations d'entretiens.

Nous nous sommes également engagés auprès de Hope & Liberty qui est une association qui fournit des informations, des ressources et des références aux personnes victimes de violence domestique, aux sans-abri et aux jeunes défavorisés. Nous avons proposé aux personnes qui le souhaitent de passer des entretiens.





Chers partenaires,



En ligne avec la mission d’Arc, qui consiste à créer du verre durable, Arc Glassware China recherche en permanence des moyens de réduire son empreinte carbone, répondant à la fois à la stratégie de développement durable du groupe et aux exigences de conformité du gouvernement chinois.

En tant qu’entreprise responsable, nous recherchons non seulement l’excellence en matière de qualité des produits et d’efficacité de la production, mais nous attachons également une grande importance aux avantages environnementaux et sociaux.

En matière de consommation d’énergie, nous avons décidé d’investir dans la production d’énergie solaire en utilisant les toits de nos entrepôts et d’autres espaces disponibles, afin de réduire notre consommation d’électricité du réseau.

Nos rejets atmosphériques sont également maîtrisés, grâce à l’installation d’un filtre à particules d’oxyde d’azote.

Nous avons adopté des normes d’émission atmosphérique plus strictes que celles de l’industrie afin de protéger la qualité de l’air local.

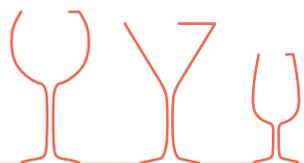
En ce qui concerne les produits et les matériaux d’emballage, nous recherchons en permanence des moyens d’optimiser la conception afin de réduire le poids et la pollution due au transport.

Enfin, dans notre processus de production, nous nous efforçons d’atteindre l’objectif de zéro rejet d’eaux usées là où c’est possible.

Nous nous appliquons à intégrer le concept de durabilité à tous les niveaux dans les processus de l’entreprise : de la conception des produits à la production en atelier, de la rénovation des équipements à l’approvisionnement en énergie, du développement du personnel aux relations avec les clients.

Bharat Bhushan

Directeur Général Arc Glassware China



Arc Glassware China

Contexte

HISTOIRE

Située à Nanjing, notre usine Arc Glassware China est une joint-venture détenue à 98% par le groupe Arc et à 2% par le groupe Nanjing New Type Industry.

Notre filiale se consacre à la fabrication d'articles en verre en Chine et approvisionne principalement la région Asie - Pacifique (APAC).



Implantation de Arc Glass Nanjing

1999



Certification ISO 9001

2005



Certification ISO 14001

2008



Certification ISO 50001

2014



Certification ISO 28000 pour la Supply Chain Security

2019



Célébration du 20^{ème} anniversaire de Arc China

2023

2003

Démarrage du 1^{er} four

2006

Certification OHSAS 18001



2011

A Safe Arc Together



2017

Arc Glass Nanjing devient Arc Glassware China

Démarrage du 2^{ème} four



2020

Certification ISO 45001 pour Occupational Health and Safety remplaçant OHSAS 18001



CHIFFRES CLÉS



720

EMPLOYÉS



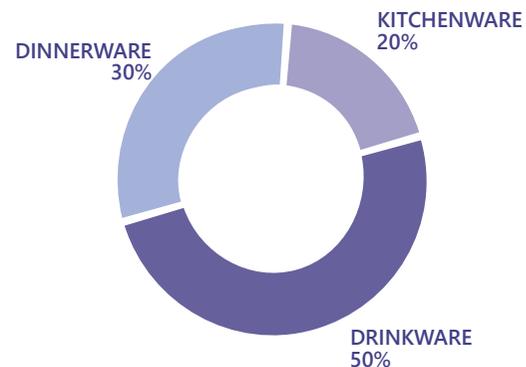
220

Tonnes de capacité de production



20

ANS D'EXISTENCE



545 M

RMB DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023



RÉGIONS DESSERVIES APAC



3 CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Consumer Goods
Food Service,
Arc Customised Glass



Économie Circulaire & Climat

Notre feuille de route

MESURER NOTRE EMPREINTE

Chez Arc Glassware China, en ligne avec la stratégie RSE du groupe Arc, nous nous sommes engagés dans une démarche de réduction de nos impacts sur l'environnement en nous basant sur les deux piliers que sont l'économie circulaire et la réduction de l'empreinte environnementale tout au long du cycle de vie de nos produits.

Depuis de nombreuses années, AGC est certifié ISO 14001 pour son système de management environnemental. Celui-ci s'appuie en premier lieu sur l'identification, l'évaluation et la mise en conformité vis-à-vis de la réglementation. Les exigences environnementales des pouvoirs publics, en particulier sur l'air et l'eau, nous ont poussés à nous améliorer ces dernières années.

Les projets d'amélioration continue liés à l'environnement font l'objet d'un suivi annuel. Le secteur verrier n'est pas soumis à un marché du carbone en Chine pour le moment. Toutefois nous travaillons à réduire notre empreinte climatique en actionnant plusieurs leviers.



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE

Alléger le poids des produits dès la conception

En appliquant les principes d'éco-conception, nous nous sommes engagés dans une démarche d'allègement de nos produits. En effet, en rendant nos produits plus légers, AGC réduit l'impact en amont de sa production tout en proposant des produits plus compétitifs car moins impactants et moins coûteux. En réduisant l'utilisation de matières premières et d'énergie lors de la production, nous réduisons l'extraction de matières premières ainsi que les besoins en énergie.

En 2023, notre équipe de développement produit a revu la conception de 10 produits représentant plus de 9 millions d'articles à fabriquer afin d'en réduire le poids jusqu'à plus de 25% dans certains cas sans altérer les caractéristiques et la résistance des produits. Cela nous a permis de réduire en moyenne de 6,4% le poids de ces produits en 2023 soit près de 200 tonnes de verre économisé.



Alléger par le Design				
Produit	Poids (g)		Production en 2023 (pièces)	Tonnes de verre économisées en 2023 grâce à l'allègement des produits
	Avant	Après		
1	180	130	275 424	14
2	212	175	92 640	3
3	260	225	118 128	4
4	330	305	117 819	3
5	340	325	2 603 004	39
6	370	360	1 026 575	10
7	370	360	985 636	10
8	270	240	999 132	30
9	330	300	2 406 430	72
10	400	385	416 125	6
Total				192

Cette démarche d'allègement sera poursuivie dans les prochaines années en concertation avec nos clients.

Nous prévoyons par ailleurs d'appliquer ces principes dès la conception de nouveaux produits.

Améliorer l'efficacité énergétique

La production de verre est une industrie à forte intensité énergétique qui consomme beaucoup d'électricité et de gaz naturel.

Avec des fours fonctionnant en permanence tout au long de l'année, il est primordial de pouvoir contrôler au mieux notre consommation énergétique. Conscient de cet enjeu majeur, AGC a mis en place un système de management de l'énergie certifié ISO 50001 depuis 2014.

Dans cette logique d'amélioration continue, une équipe, directement sous la responsabilité du directeur de production, est chargée du système de management de l'énergie. Elle collecte et analyse les données sur les consommations d'énergie et identifie des pistes d'amélioration et d'optimisation pour les mettre en œuvre.

Nous avons ainsi pu apporter des modifications sur des équipements électriques permettant de réduire de plus d'un tiers leurs consommations. Il est prévu d'étudier en 2024 la possibilité de déployer cette solution sur d'autres équipements similaires.

Cette équipe a étudié en 2023 la possibilité de comparer automatiquement les consommations d'énergie par rapport à un standard et d'alerter en cas de dérive. Ce standard est défini selon le procédé de fabrication de l'article. Cette évolution qui sera déployée en 2024 permettra de suivre avec plus de précision les consommations d'énergie et décider des actions à mettre en place.



La mise en place d'une nouvelle technologie de ventilateur pour nos compresseurs dans l'un de nos ateliers a permis des économies d'énergie. Cette nouvelle technologie est également bénéfique pour l'environnement de travail en réduisant le niveau de bruit. Il est prévu d'étudier en 2024 son déploiement sur d'autres équipements.

Si notre consommation énergétique est principalement située au niveau de notre processus de production, nous n'oublions pas pour autant la consommation énergétique de nos bâtiments. L'éclairage LED est devenu la norme depuis plusieurs années dans la totalité de nos bureaux et de nos ateliers.

Afin de continuer à réduire notre consommation d'électricité nous avons fait installer des détecteurs permettant de réduire de 36 471 KWh notre consommation énergétique due à l'éclairage en 2023.



Accroître notre part d'électricité renouvelable

AGC a mis en place depuis 2021 un projet d'installation de panneaux solaires sur les toits de ses entrepôts. La première phase de ce projet a permis d'installer des panneaux solaires de 2 MW, ce qui a permis depuis de produire par an à destination de la production 1 900 MW d'électricité. La deuxième phase du projet solaire, qui prévoit d'installer des panneaux solaires de 3,5 MW, est en cours d'évaluation pour une réalisation en 2025.

Enfin, l'utilisation d'électricité "verte" progresse à une vitesse importante tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et nous voulons prendre pleinement part à ce mouvement. Dans le cadre de notre propre développement, nous avons donc achevé en 2023 l'évaluation de l'achat d'électricité "verte" par le biais de certificats d'origine. Il est donc prévu que la totalité de la consommation d'électricité en 2024 d'AGC soit de l'électricité "verte".



Réutiliser nos eaux usées

L'eau est également utilisée de manière importante au sein de l'industrie verrière, principalement pour le refroidissement des installations et pour des raisons de sécurité.

Afin d'augmenter la durée de vie des moules de production utilisés en fluosilicate, ceux-ci subissent un traitement de surface spécifique. Cette opération consomme de l'eau.

L'eau utilisée dans cette étape est directement réutilisée après un passage dans une installation de traitement de l'eau. Cela permet de garantir l'absence de rejet d'eau usée.



Réduire l'impact des emballages

Si nos produits en verre ont des impacts, il en est de même pour nos emballages qui permettent de protéger nos produits.

Suite à des échanges avec nos distributeurs, nous avons pu établir en 2023 que le poids et certaines spécificités de nos emballages à base papier pouvaient être adaptés.

Après ces ajustements structurels, les emballages ont passé avec succès les tests de nos distributeurs. Cela a également permis d'économiser des coûts d'emballage de près de 800 000 rmb par an (100 000€/an).

Enfin, toujours dans l'objectif de réduire nos consommations et nos déchets, notre entrepôt a mis en place un projet de réparation et de réutilisation des palettes en bois. Du personnel spécialisé remplace ou répare les planches abîmées pour refaire des palettes conformes aux normes d'utilisation.

Ceci permet de réduire le nombre de palettes mises au rebut. En 2023, près de 13 000 palettes ont été réparées et le nombre de palettes mises au rebut a diminué de 62% par rapport à 2021, ce qui réduit les déchets et l'utilisation des ressources forestières.



Notre industrie génère des risques que nous devons maîtriser. Nous souhaitons garantir la sécurité et la santé de chacun de nos collaborateurs, visiteurs, intervenants en cohérence avec la réglementation.

AGC est depuis plusieurs années certifié ISO 45001 pour son système de management de la sécurité. Celui-ci s'appuie sur l'identification des dangers et des risques pour la sécurité. Chaque poste de travail fait l'objet d'une évaluation annuelle de la sécurité au travail.

Nous encourageons les employés à remonter systématiquement les cas de presque accidents ou de situations dangereuses. Ils sont enregistrés, analysés par le service Hygiène Sécurité Environnement qui met en place des actions correctives.

Des projets d'amélioration continue sont mis en œuvre pour garantir la conformité des installations et prévenir les situations de risque en matière de sécurité. De nombreuses interactions ont lieu avec les pouvoirs publics locaux sur ces sujets de sécurité et de lutte contre l'incendie.

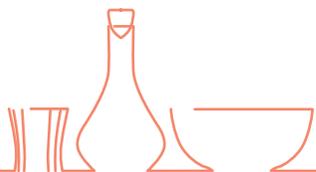


Améliorer les conditions de travail

Notre processus de production du verre se divise en deux parties : le formage du verre à chaud et l'emballage à froid. La température élevée et le bruit dans l'atelier proviennent principalement de la partie chaude. Sur l'une de nos installations, les parties chaudes et froides n'étaient pas séparées.

Afin d'améliorer les conditions de travail de la partie froide, des cloisons ont été installées. Ceci a permis de réduire le bruit de manière considérable pour les employés situés dans la partie froide et chargés de l'emballage ainsi que de limiter les incidents liés aux coups de chaleur dans la partie froide.

De même, lors de la conception de l'un de nos fours, des salles de pauses climatisées et isolées phoniquement ont été installées sur trois lignes de production de la partie chaude et de la cave du four.



Exercice d'évacuation et formation à la lutte contre l'incendie

S'il est important de prévenir tout incident, il est tout autant primordial d'être en mesure de réagir le plus rapidement et efficacement possible. Pour améliorer la sensibilisation et les compétences des employés en matière de lutte contre les incendies, quatre exercices d'évacuation et d'intervention en cas d'urgence sont organisés chaque année avec la participation de l'ensemble du personnel.

De plus, des formateurs externes sont sollicités pour dispenser aux employés une formation aux premiers secours et à la lutte contre les incendies.



INCLUSION ET DIVERSITÉ

Chaque mois, les collaborateurs dont c'est l'anniversaire sont conviés à un temps d'échange avec la direction. Cela encourage la communication et le partage d'informations. Par ailleurs, un prix est remis chaque mois à un salarié pour son engagement et ses efforts dans l'organisation. Un autre prix annuel récompense l'équipe s'étant particulièrement distinguée dans l'année.

Ces deux initiatives permettent de renforcer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des collaborateurs d'AGC.



Enfin, à l'occasion des 20 ans d'AGC une grande fête a été organisée. Cela a permis de rappeler l'étroite collaboration entre Arc France et Arc Glassware China débutée à cette période afin de former les nouveaux collaborateurs d'AGC à la fabrication verrière et les aider à démarrer leurs installations.

Cette collaboration avait été fortement appréciée des collaborateurs d'Arc qui ont pu tisser de nombreux liens et se retrouver à nouveau par le biais d'une visioconférence avant de profiter d'un repas de chaque côté du globe. Cette collaboration entre entités se poursuit lors des différents projets industriels, échanges techniques, relations commerciales... les occasions ne manquent pas.



Accompagner les femmes salariées

Le secteur de l'industrie verrière est majoritairement masculin. AGC encourage l'intégration des femmes au sein de l'entreprise. Outre les congés légaux accordés aux femmes salariées (congé de maternité, congé d'allaitement, congé de garde d'enfants), il est mis en place une allocation de naissance supplémentaire. De plus, pour faciliter leur retour au travail après la naissance, nous mettons à disposition des mères allaitantes une salle équipée à cet effet.



Améliorer les compétences des employés pour le développement de leur carrière

Permettre à nos salariés d'améliorer leurs compétences et d'évoluer tout au long de leur carrière est essentiel. L'entreprise met en place différentes formations pour permettre aux employés d'améliorer leurs compétences et d'évoluer dans leur carrière.

Il existe des formations sur le lieu de travail, en ligne ou hors ligne, qui couvrent la conformité, la sécurité, les compétences techniques, la formation technique ou encore la formation au leadership. En 2023, en moyenne plus de 50 heures de formation ont été dispensées pour chaque collaborateur.

En avril 2023, AGC a lancé un nouveau programme visant à développer la polycompétence. Celui-ci permet aux collaborateurs de l'atelier d'évoluer dans leur carrière et d'améliorer la performance de la production. En 2023 37 employés ont ainsi été certifiés.

Enfin, pour développer les connaissances dans le domaine de la RSE, les formations en e-learning développées par le Groupe sont disponibles pour nos salariés.

Depuis, la mise à disposition de ces formations, 32 salariés d'AGC ont réalisé au moins une de ces formations (soit 20% des effectifs pouvant accéder à celles-ci) dont 18 en 2023 (soit 12% des effectifs pouvant accéder à ces formations).



Lorsque nous faisons appel à des prestataires, tels que pour les services de sécurité et de restauration, nous donnons la priorité aux sous-traitants locaux afin de soutenir l'emploi local et exigeons des sous-traitants qu'ils se conforment pleinement aux standards de responsabilité sociale. Un audit RSE annuel est conduit en interne auprès de ces prestataires, et les axes d'amélioration sont suivis.

Par ailleurs, un audit annuel, incluant l'évaluation de la responsabilité sociétale, est mené auprès de nos sous-traitants principaux de matières premières ou d'emballage. Son suivi est assuré par le service Achats.

AGC est membre du conseil de l'Association nationale chinoise de l'industrie du verre (CNAGI) et participe à l'élaboration de normes industrielles, telles que QB/T 5362-2019 (standard de consommation d'énergie par unité de produit pour les articles en verre).

En 2023, AGC a remporté le titre "d'Organisation avancée de prévention conjointe police-entreprise". L'entreprise participe aux opérations de prévention conjointe avec la police dans le but de lutter contre la fraude. Pour sensibiliser les employés sur cette thématique, AGC a convié la police à organiser une formation sur ce sujet.





Chers partenaires,



Le contexte de notre région évolue avec de plus en plus d'initiatives et de réglementations mises en place par les autorités émiriennes pour une transition vers une économie plus durable, qui se traduit notamment par des objectifs d'optimisation de la consommation d'énergie et d'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le pays.

En 2023, Arc Middle East a mis en place ses premiers systèmes de mesure en continu de la consommation énergétique sur les 2 lignes du four fluosilicate et sur une ligne du four de verre sodocalcique. Cela nous permet de mettre en place les actions d'optimisation de la consommation et de mesurer leur impact sur les différents runs de production. De même, nous avons réduit le nombre de compresseurs à 1 sur le four fluosilicate et prévoyons en 2024 une mise à niveau de nos équipements de refroidissement et de nos compresseurs pour améliorer leur performance énergétique. Enfin, nous nous sommes engagés dans la démarche ISO 50001 avec comme objectif une certification en décembre 2024.

Concernant la gestion de l'eau qui est depuis toujours un enjeu clé dans notre région, celle utilisée en production est essentiellement en circuit fermé ou sinon recyclée.

En 2023, un système de drainage dans nos caves a été mis en place, nous permettant de réduire le gaspillage d'eau tout en améliorant la sécurité de nos salariés.

Nous poursuivons également les actions de réduction des déchets emballage avec la réparation des palettes usagées et la réutilisation systématique de nos composants carton dans de nouveaux packagings.

Sur le plan de la sécurité, nous poursuivons le programme Safety Star of the Month/Year qui récompense les équipes les plus engagées et performantes en matière de sécurité et avons mis en place en ce début d'année un réseau de 18 ambassadeurs dont l'objectif est de promouvoir la culture sécurité au sein du site.

Enfin, nous poursuivons notre programme d'activités et d'événements sportifs et culturels à destination de nos salariés et plus particulièrement à destination des 60% d'entre eux qui sont logés au sein de l'entreprise.

Gwenaëlle L'HÉNORET

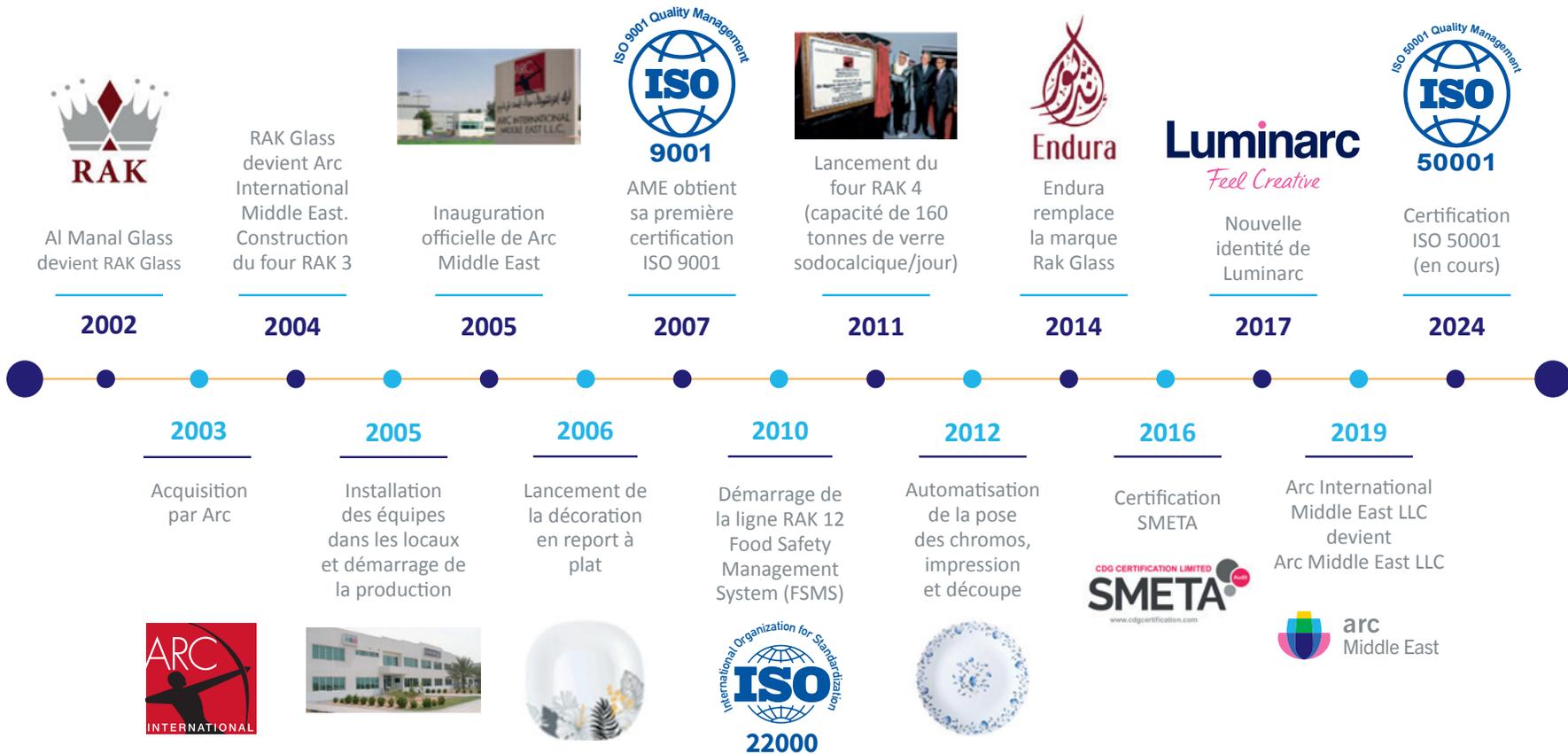
Directrice Générale Arc Middle East



Arc Middle East Contexte

HISTOIRE

Les Emirats Arabes Unis sont un pays situé en zone désertique ou semi-désertique au sein de la péninsule arabique. A ce titre, chez Arc Middle East, nous avons été très rapidement conscients de la nécessité de minimiser notre empreinte.



CHIFFRES CLÉS



MARQUES

Luminarc

arcopal™

ARCOROC



PRÉSENT DANS PLUS DE



PAYS

2

FOURS : OPALE et SODOCALCIQUE



600 K

ARTICLES PRODUITS CHAQUE JOUR



CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Consumer Goods
Food Service,
Arc Customised Glass



990

EMPLOYÉS PERMANENTS



80 M

USD DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023



2004

ANNÉE DE CRÉATION



Économie Circulaire & Climat

Notre feuille de route

MESURER NOTRE EMPREINTE

Suite à la communication de la stratégie RSE du Groupe, Arc Middle East l'a intégrée afin de pouvoir l'adapter à son fonctionnement et ses spécificités. Cela nous a poussé à mettre en place des moyens de mesure et de comptage alimentant nos systèmes d'amélioration continue. Nous mesurons ainsi les consommations d'énergie, d'eau, les déchets ou encore les rejets atmosphériques.

Notre site, directement relié à l'EPDA (Environment Protection and Development Authority) de Ras Al Khaimah, mesure à fréquences régulières ses consommations d'eau, de gaz, d'électricité et ses émissions. Nous avons mis en place un système de mesure en continu de notre énergie sur un de nos fours en avril 2023 ainsi que sur une ligne de production en décembre 2023.

Cela nous permet d'identifier rapidement les dérives et actions d'améliorations dans le cadre de notre système de management intégré.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE

Agir sur notre consommation énergétique et d'eau

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'émissions de CO₂, l'amélioration de notre performance énergétique est un enjeu majeur.

Cela passe par de multiples actions. Afin de réduire notre consommation d'électricité, nous avons remplacé dans notre usine les ampoules par des LED. Nous avons réduit notre nombre de compresseurs 7 bars sur un de nos secteurs de production, ce qui a permis une réduction de 17% et d'économiser 385 000 KW en un an. Et nous avons également réalisé une campagne de détection et de réparation des fuites d'air.

En 2023, dans le cadre de notre feuille de route RSE, nous nous sommes fixé pour objectifs de faire certifier notre système de management de l'énergie d'ici décembre 2024 et également de réduire nos émissions de CO₂ par tonne de verre produite, sur les catégories 1 et 2, de 6% d'ici à 2026.



Notre site de production est un site modèle en termes de gestion de l'eau. En effet, dans le processus de production, l'eau est majoritairement utilisée afin de refroidir les machines ainsi que le verre. L'eau utilisée est majoritairement en circuit fermé. Deux stations de traitement des eaux permettent ainsi de ne pas rejeter d'eau usée.

La première est une station de retraitement de l'eau domestique du site, qui assure la qualité de l'eau d'irrigation. La seconde est une station de traitement des eaux usées industrielles. Ces deux installations permettent de récupérer, de traiter et de réutiliser les eaux usées de plusieurs façons, des processus de fabrication à l'arrosage des légumes du potager du site ! En 2023, 70% de l'eau utilisée pour la production a été recyclée. AME a mis en place un plan d'action pour repérer et corriger les fuites d'eau.

Enfin, un système de drainage de deux de nos caves a été mis en place et une tranchée autour de nos machines récupérant le calcin a été creusée afin d'éviter le gaspillage d'eau tout en augmentant la sécurité de nos salariés.

L'ensemble de ces actions nous ont permis de maintenir en 2023 notre consommation d'eau par tonne produite au niveau de 2019 et il s'agit de la meilleure performance du Groupe.

Nous sommes parvenus également, sans impacter le confort, à réaliser une économie de 20% en ajustant la pression de l'eau sanitaire dans les logements à destination des salariés.

Nous nous sommes fixé pour objectif de réduire de 5% nos prélèvements d'eau par tonne de verre produite d'ici 2025 par rapport à 2023.

Agir sur notre packaging et notre logistique

Dans une démarche de réduction de la consommation d'emballages, AME a rendu systématique la réparation des palettes en bois lorsque cela était possible, permettant ainsi de diminuer de 22% l'utilisation de nouvelles palettes.

La totalité des fournisseurs d'emballage d'AME est implantée aux Emirats Arabes Unis. AME travaille avec ses fournisseurs afin de produire les emballages au plus proche de la demande et afin de les remettre en état pour les réutiliser et permettre ainsi d'économiser l'équivalent de 100 000€ de packaging en 2023.



Équipes

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Travailler en milieu industriel génère des risques. Afin de réduire ceux-ci, le programme Safety Star of the month est mis en place afin de mesurer objectivement l'engagement et les formations de chacune de nos équipes en matière de sécurité tout en récompensant celles qui sont parvenues à obtenir les meilleurs résultats en matière de sécurité.

De même, des événements encourageant les salariés à prendre soin de leur santé ont été organisés tels que des walkathon, des ateliers de gestion du stress par le yoga, des bilans de santé gratuits, des campagnes de sensibilisation à l'amélioration du mode de vie en collaboration avec l'hôpital.

Enfin, une campagne de don du sang soutenue par The Blood Donors Society et le ministre de la santé a pu être organisée.



FORMER ET ACCOMPAGNER

L'industrie verrière est un milieu nécessitant la collaboration de salariés dans de multiples domaines et il est important d'encourager le partage de connaissances et de savoirs.

A ce titre AME a créé un programme de développement permettant à ses salariés de monter en compétence. Cette année nos salariés ont pu réaliser près de 2 500 heures de formations soit 2,8 heures de formation par personne depuis le lancement du programme de formations liées à la RSE, près de 90% des salariés ayant accès à ces modules en lignes ont réalisé au moins une formation.



Comparé aux autres sites industriels du Groupe, Arc Middle East possède une particularité : la grande majorité de nos salariés sont des travailleurs et travailleuses expatriés d'autres pays assez éloignés des Emirats Arabes Unis.

A ce titre, nous mettons à disposition plusieurs lieux d'hébergement spécialement dédiés à nos salariés. Plus de 60% de nos salariés vivent dans ces logements. Ainsi, il était évident pour Arc Middle East d'intégrer dans ses priorités stratégiques le bien-être et la bonne intégration de ses salariés, quelles que soient leurs cultures, leurs compétences ou leurs identités.

Cela s'est traduit par la création en 2016 d'un Comité Bien-Être avec des salariés (élus par leurs pairs pour une durée d'un an) dédié à la mise en place d'initiatives favorisant le bien-être et la santé. En 2023, de nombreux événements sportifs interdépartementaux ont été mis en place (tournoi de volley-ball, basketball, Indoor games, marathon, et courses).

De plus, avec des salariés issus de 14 nationalités différentes, souvent éloignés de leurs familles, nous proposons de célébrer de nombreux événements tout au long de l'année. Qu'ils soient culturels ou religieux, ce sont autant d'occasions de célébrer et de créer des moments festifs entre salariés.



	Année de référence		Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Tonnes produites	463 572	2019	394 128	436 853	387 105	294 016
Chiffre d'Affaires (millions €)	811	2019	641	741	899	736
Effectif total	8 159	2019	8 142	7 789	7 601	6 968
dont contrat permanent (%)	94%	2019	90%	94%	95%	97%
dont contrat temporaire (%)	6%	2019	10%	6%	5%	3%
Effectif encadrement	1 795	2019	1 700	1 655	1 481	1 352
dont Hommes (%)	76,4%	2019	76,3%	73,6%	64,5%	64,5%
dont Femmes (%)	23,6%	2019	24,7%	26,4%	35,5%	35,5%
Effectif ouvrier	6 364	2019	6 442	6 034	6 119	5 574
dont Hommes (%)	85,0%	2019	82,4%	85,8%	83,97%	83,53%
dont Femmes (%)	15,0%	2019	17,6%	14,2%	16,03%	16,47%
Heures de formation (h)	130 806	2019	106 993	151 339	112 821	104 010
Heures de formation (h/employé)	16,42	2019	13,92	20,34	14,84	14,93
Taux de fréquence des accidents	9,52	2019	9,46	13,82	13,38	10,26
Taux de gravité des accidents	0,41	2019	0,54	0,59	0,78	1,01
Nombre de décès	0	2019	0	0	0	0



		Année de référence	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Tonnes de déchets générés (groisil exclu)	17 123	2019	13 882	18 313	13 992	14 087
dont recyclés en interne	0	2019	0	0	0	0
dont recyclés en externe	14 557	2019	10 646	11 605	11 405	11 560
dont mis en décharge	2 568	2019	3 088	6 708	2 552	2 533
% de déchets recyclés (groisil exclu)	85%	2019	77%	63%	82%	82%
Kilogramme de déchets générés (groisil exclu) / tonne produite	37	2019	35	42	36	48
Tonnes de groisil généré	191 669	2019	174 843	208 839	207 871	186 824
dont recyclé en filière interne	177 425	2019	171 580	197 458	187 531	176 535
dont recyclé en filière externe	12 639	2019	11 874	14 993	11 877	13 581
dont non-recyclé	5 336	2019	2 825	2 661	4 719	2 656
Groisil généré recyclé (%)	99%	2019	100%	100%	96%	100%
Tonnes CO₂ (scope 1)	431 022	2019	396 839	419 978	376 617	296 381
Tonne CO₂/tonne produite	0,93	2019	1,01	0,96	0,97	1,01
Consommation eau (m³)	2 744 137	2019	2 349 384	2 496 512	2 412 946	2 223 092
dont eau douce de surface (m ³)	1 172 777	2019	1 122 741	1 179 065	1 060 575	926 438
dont eau douce souterraine (m ³)	547 428	2019	487 831	461 039	391 575	287 921
dont eau courante (industrielle - non potable m ³)	338 026	2019	277 333	302 518	326 027	281 125
dont eau courante potable (m ³)	482 999	2019	461 479	553 890	635 192	728 327
Consommation d'eau/ tonne produite (m³/t)	5,92	2019	5,96	5,71	6,23	7,56



	Année de référence		Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Consommation totale d'énergie (MWh)	2 471 734	2019	2 288 061	2 402 986	2 075 238	1 780 508
dont consommation de gaz (MWh PCI)	1 907 885	2019	1 752 097	1 849 580	1 656 265	1 348 029
dont consommation d'électricité (MWh)	563 849	2019	535 964	553 405	518 860	432 480
Production en énergie renouvelable (MWh)	0	2019	0	761	1 854	1 948
Consommation d'énergie renouvelable (MWh) dont mix réseaux	119 616	2019	123 292	122 185	91 730	78 832
Énergie renouvelable achetée (MWh)	56 940	2019	57 096	56 940	11 680	22 800
Consommation d'énergie (MWh) / tonne produite	5,33	2019	5,81	5,50	5,36	6,06



Arc Soutient le Global Compact depuis 2003

Arc s'est engagé très tôt dans le développement durable notamment en étant l'une des premières entreprises françaises à signer en 2003 le Pacte Mondial des Nations Unies ou Global Compact. Les valeurs de la société étaient et sont restées semblables aux principes du Global Compact et cette signature a été très bien comprise et intégrée par les collaborateurs de l'entreprise.

Les années qui suivirent ont permis de commencer à identifier les actions de progrès et à les mettre en place puis d'en rendre compte à travers un premier rapport de développement durable en 2005.

Les 10 principes du Global Compact sont universels et applicables pour l'ensemble de nos activités et de nos sites. Le Pacte Mondial des Nations Unies est reconnu au niveau international et par l'ensemble de nos Clients pour qui c'est un gage de bonnes pratiques sociales et environnementales.

Les différentes actions présentes dans ce rapport illustrent ces 10 principes. Afin d'en faciliter la lecture, le tableau ci-après permet de faire le lien entre les bonnes pratiques et les principes du Global Compact.

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



Catégories	Principes	Politiques et bonnes pratiques	Références
Droits de l'Homme	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur et politique RH • Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs 	Documents Internes ; Pages 9 à 11 ; 29 ; 44 à 46
	2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme		
Normes internationales du travail	3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur et politique RH 	Documents Internes
	4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs 	Documents Internes ; Pages 9 à 11 ; 29
	5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Politique RH • Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs 	Documents Internes ; Pages 9 à 11 ; 29
	6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les talents verriers • Promouvoir la diversité • Règlement intérieur et politique RH • Code Ethique 	Documents Internes ; Pages 9 à 11 ; 44 à 46 ; 57 ; 68 ; 77
Environnement	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • ACV Comparatives et Éco-conception • Réduire l'impact de notre supply chain • Innover dans notre process de production • Concevoir des emballages responsables • Promouvoir le réemploi 	Pages 27 à 40 ; 52 à 55 ; 62 à 65 ; 74 à 75
	8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		
	9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement		
Lutte contre la corruption	10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	<ul style="list-style-type: none"> • Code Ethique • Code de Conduite Fournisseurs 	Documents internes ; Pages 9 à 11 ; 29



Note méthodologique

Ce rapport développement durable publié en juin 2024 répond à la nécessité pour Arc de communiquer à toutes ses parties prenantes les performances de durabilité relatives à l'année 2023 (01.01.2023-31.12.2023), avec des informations et des références également aux données relatives aux années antérieures.

Ce rapport examine les performances d'Arc d'un point de vue environnemental et social. Bien que la rédaction de ce rapport soit un exercice volontaire pour Arc, nous nous engageons depuis de nombreuses années à déployer un processus structuré de communication d'informations non financières. Celui-ci permet une présentation de plus en plus complète et transparente vis-à-vis des principales parties prenantes.

Le périmètre de reporting du rapport développement durable considère Arc Holdings S.A.S., dont le siège est situé à Arques ainsi que ses entités Arc France (France), Arc North America (US), Arc Middle-East (Emirats Arabes-Unis) et Arc Glass China (Chine).

Ce rapport s'efforce de suivre les lignes directrices du GRI Sustainability Reporting Standards (normes GRI) publiées en 2021 par la Global Reporting Initiative, qui constituent la référence internationale la plus répandue en matière de rapports sur le développement durable.

Les principes fondamentaux de définition et de qualité fournis par la norme GRI suivis dans cette édition sont l'inclusion des parties prenantes, le contexte de la durabilité, la matérialité, l'exhaustivité, l'exactitude, l'équilibre, la clarté, la comparabilité, la fiabilité et l'actualité.

Les thèmes abordés dans ce rapport sont ceux considérés comme pertinents de par les impacts environnementaux et sociaux des activités d'Arc ou parce qu'ils sont à même d'influencer les décisions de nos parties prenantes. Ces thèmes matériels ont été identifiés en réalisant une analyse de matérialité selon une approche organisée et articulée.

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un audit par un organisme tiers indépendant

Pour plus d'informations sur ce rapport, veuillez contacter : sustainability@arc-intl.com





Envoyez-nous vos commentaires sur ce rapport ou contactez-nous pour plus d'informations :

Arc
104 Avenue du Général de Gaulle
62510 Arques - France
sustainability@arc-intl.com

[Chef&Sommelier](#)
[Arcoroc](#)
[Cristal d'Arques Paris](#)
[Luminarc](#)
sont les marques du Groupe Arc

www.arc-intl.com



Luminarc
Cristal d'Arques Paris
Chef&Sommelier
Arcoroc



Luminarc
Cristal d'Arques Paris
Chef&Sommelier
Arcoroc



Arc
Luminarc
Chef&Sommelier
Arcoroc



Innovative glass
for a better world